

TERRORISME

Le FBI arrête un présumé fabricant d'une bombe «sale»

Page A 5



COUR SUPRÊME

La juge Claire L'Heureux-Dubé fait ses adieux

Page A 4

www.ledevoir.com

LE DEVOIR

VOL. XCIII N° 130

LE MARDI 11 JUIN 2002

87c + TAXES = 1\$

Sondage Léger-Marketing—Le Devoir

Martin, une menace pour le Bloc

■ Avec Chrétien, le Bloc rattrape le PLC ■ L'effet Martin agit surtout au Québec

MANON CORNELLIER
DE NOTRE BUREAU
D'OTTAWA

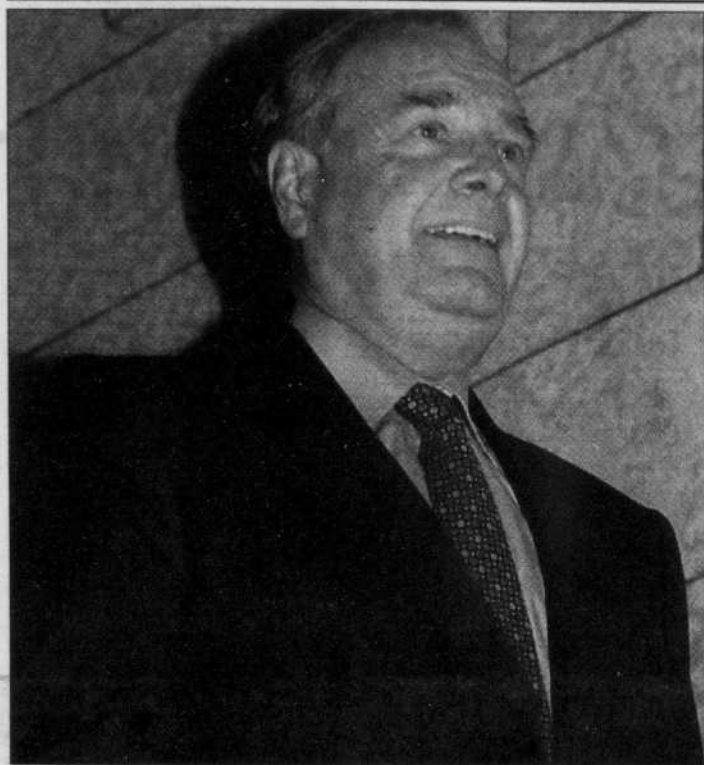
L'effet Martin se fait d'abord sentir au Québec et pourrait coûter très cher au Bloc québécois si l'ancien ministre des Finances réussissait à prendre la tête du Parti libéral du Canada. Il en irait autrement si Jean Chrétien restait en selle puisque le Bloc a repris le terrain perdu après les dernières élections et est à nouveau au coude à coude avec le PLC, révèle le dernier sondage Léger-Marketing—Le Devoir.

Si une élection avait eu lieu en début de semaine, le Bloc et le PLC auraient tous les deux obtenu 37 % des voix au Québec. Mais si Paul Martin avait été aux commandes du Parti libéral, il aurait récolté 50 % des voix contre 30 % pour le Bloc, montre le sondage réalisé entre le 5 et le 9 juin auprès de 1500 Canadiens, dont 400 Québécois.

«Ce qui est intéressant avec [les données sur] M. Chrétien, c'est qu'il s'agit du vote actuel. C'est la réalité. C'est pour ça qu'on peut dire que le Bloc a rejoint le PLC», précise Jean-Marc Léger, président de Léger Marketing. Par contre, «c'est uniquement au Québec que l'effet Martin joue autant».

À l'extérieur du Québec, on ne décèle pas cette vague de fond pour Paul Martin. Une fois les indécis répartis, le PLC sous Jean Chrétien

JEAN CHRÉTIEN DOIT-IL SE RETIRER OU DIRIGER LE PLC LORS DES PROCHAINES ÉLECTIONS ?							
	Total	Prov. Atlan.	Québec	Ontario	Prairies	Alberta	C.-B.
Diriger le PLC	18%	25%	14%	21%	19%	15%	17%
Se retirer	69%	58%	80%	64%	65%	71%	71%
Ne sait pas/Refus	12%	17%	5%	16%	16%	14%	11%



Paul Martin et Jean Chrétien se rendant aux Communes, jeudi dernier. En cas d'élections, le Bloc québécois serait désavantagé si Paul Martin était le chef libéral, mais il rattraperait le PLC si Jean Chrétien demeurait à la barre, indique un sondage Léger-Marketing—Le Devoir.

VOIR PAGE A 8: MARTIN

Commandite
d'un salon annulé

Ottawa
veut
recouvrer
333 000 \$

HÉLÈNE BUZZETTI
DE NOTRE BUREAU
D'OTTAWA

Ottawa tentera par tous les moyens de se faire rembourser les 333 000 \$ payés en commandites pour un salon qui n'a jamais eu lieu ainsi que la commission de 12 % que la firme Groupaction avait touchée au passage.

«Ce dossier me perturbe profondément», a reconnu en Chambre le ministre des Travaux publics, Ralph Goodale. «Ce dossier a été référé à la GRC et j'ai pris des actions aujourd'hui pour commencer le processus de recouvrement de l'argent.»

La commandite avait été versée au Groupe Polygone/Expour pour organiser le Salon du grand air de Québec en février 2000,

VOIR PAGE A 8: OTTAWA

PERSPECTIVES

Quand Québec a peur de lui-même

Si le gouvernement de Bernard Landry voulait vraiment lutter contre la pauvreté et souligner son côté social-démocrate, il commencerait par se prendre lui-même au sérieux. Car ce gouvernement qui court après sa raison d'être, et qui doit annoncer demain une loi bourrée de grands principes pour lutter contre la pauvreté et l'exclusion, ne sait même pas mettre en évidence les mesures concrètes qu'il prend déjà. Ou les mettre en pratique au bon moment.

Ainsi, si les pauvres ne manquent pas de problèmes, il est clair qu'actuellement plusieurs d'entre eux se butent à une crise majeure: celle du logement. Les mieux nantis cherchent longtemps un logis, les plus démunis n'en trouvent carrément pas. Il y a donc nécessité absolue de mesures pour les aider à passer

à travers, par du dépannage ou par un soutien financier qui les aidera à convaincre un propriétaire privé de les prendre pour locataires.

Le gouvernement a adopté un tel plan: il y consacre même plus de six millions de dollars. Rien d'excessif, mais quand même mieux que l'an passé.

VOIR PAGE A 8: PEUR

INDEX	
7	78313-00065
Annances	B 5
Avis publics ..	B 4
Bourse	B 2
Culture	B 8
Économie	B 1
Éditorial	A 6
Idées	A 7
Le monde	A 5
Mots croisés ..	B 4
Météo	B 5
Sports	B 6
Télévision	B 7

HORS-JEU

L'angoisse du tireur au moment du penalty

Pourquoi l'écrivain autrichien Peter Handke a-t-il intitulé son célèbre roman *L'angoisse du gardien de but au moment du penalty*? Excellente question, je trouve. Car si le personnage principal du récit, un meurtrier qui craint à chaque instant d'être découvert, trouve enfin la paix de l'âme en assistant à un match de foot où le gardien fait un improbable arrêt sur un lancer de punition, il faut dire les choses comme elles sont: le gardien, devant une cage grande comme l'ego de José Luis Chilavert, n'a rien à perdre, et si ça rentre, quoi de plus normal.

Non, l'angoisse, chers amis, les jetons, les chocottes, la pétote, la vraie, l'existentielle, c'est le tireur qui la ressent. S'il rate, il a l'air plus fou que le bandage appliqué sur la tête de Hwang Sun-hong en première demie du match Corée du Sud-États-Unis hier. Si vous maîtrisez le coréen, parlez-en à Lee Eul-yong (je paie un pot à quiconque est capable de réciter les noms des membres de l'équipe coréenne, et deux pots à quiconque y parvient après un pot), devenu devant son public, en transe à domicile avec l'avantage de la glace s'il vous plaît, le premier attaquant de cette Coupe du monde à ne pas marquer lors d'un penalty, frustré par le cerbère Brad Friedel qui avait choisi de plonger du bon bord.

Parlez-en aussi, quoiqu'il serait plutôt étonnant que vous en ayez l'occasion, à David Beckham, qui a eu au moins deux minutes pour y penser entre l'octroi d'un tir par l'arbitre et sa réalisation, contre l'Argentine vendredi. Deux minutes dont ont tiré profit le milieu de terrain argentin Diego Simeone pour aller donner la

main à Beckham et le gardien Pablo Cavallero pour aller lui dire qu'il allait certainement mettre le ballon au-dessus du filet. Beckham a ensuite raconté que pendant de longues secondes, il avait été littéralement incapable de respirer, le champion. Comme quoi on a beau être jeune et beau et célèbre et multimillionnaire et effectuer des activités sexuelles régulières avec une Spice Girl nommée Posh, tout le monde est égal sous la pression (enfin presque: Reggie Jackson, lui, dans le bon vieux temps, ne connaissait pas la pression).

Mais Beckham a marqué, brave garçon, ce qui me permet de glisser au passage qu'après la victoire de l'Angleterre (1-0), la maison de paris Ladbrokes de Londres a abaissé sa cote pour une Coupe du monde remportée par les Anglais de 16/1 à 7/1. De même, vous obtiendrez du 10 contre 1 chez Ladbrokes que le beau David sera fait chevalier de l'Empire par Sa Majesté Elizabeth, deuxième du nom.

Tout de même, qu'un match Corée-États-Unis soit de la plus haute importance pour la suite des choses montre qu'elle est bien étrange, cette Coupe du monde. Et passionnante. «It has been a marvelous tournament so far», disait justement le commentateur de la BBC hier, et qui pourrait le contredire, hmmm? Un Mondial qui prouve hors de tout doute raisonnable que vous aurez beau posséder la meilleure équipe de l'univers sur papier cher, vélin mettons, c'est sur le gazon du bon Dieu que ça se règle.

«Ce n'est plus comme autrefois, lorsqu'on se baladait en matchs de poule avant de passer aux choses sérieuses. Maintenant, c'est difficile dès le



David Beckham place le ballon devant lui avant d'exécuter le tir de penalty qui a donné la victoire à l'Angleterre contre l'Argentine.

début», a déclaré à ce sujet le pilier de l'équipe italienne, le défenseur Paolo Maldini, ce propos étant l'équivalent transalpin d'une expression du terroir popularisée par nos plus grands poètes, «y en aura pas de facile».

VOIR PAGE A 8: ANGOISSE

festival 2002
Présence autochtone
10 au 21 juin à Montréal

www.nativelynx.qc.ca
info festival : (514)573-VUES

Manikashuna

Le parc Émilie-Gamelin prend l'allure d'un véritable symposium des cultures matérielles autochtones.

Ouverture le 13 juin à 12 h
Metro Berri-Uqam

Canada Québec LE DEVOIR Montréal

• LES ACTUALITÉS •

MONTRÉAL

Une cinquantaine de projets immobiliers ne subiront pas le test de l'Office de consultation publique

FRANÇOIS CARDINAL
LE DEVOIR

En attendant la naissance de l'Office de consultation publique de Montréal, ce n'est pas une douzaine mais plutôt une cinquantaine de projets qui profiteront du *fast-track* mis en place par le gouvernement du Québec. Les mesures transitoires s'appliqueront en effet à une foule de projets qui ne figurent nulle part dans le projet de loi adopté jeudi.

Pourtant, lors de la présentation de la pièce législative, l'urgence d'agir avait été justifiée par l'existence de seulement 13 projets d'envergure bloqués à la Ville de Montréal en raison de l'absence d'une instance de consultation publique digne de ce nom. Lesdits projets sont d'ailleurs énumérés en annexe du projet de loi devenu loi.

Voilà cependant que le responsable de l'urbanisme au comité exécutif, Robert Libman, passe à l'aveu: «Au cours des prochains mois, il y aura probablement une quarantaine, une cinquantaine de projets qui vont suivre ce processus.»

Il aura donc fallu que la Ville de Montréal soit convoquée en commission parlementaire à l'Assemblée nationale, le 30 mai dernier, pour que l'information soit enfin rendue publique. C'est en effet dans ce cadre, à la suite d'une question du critique de l'opposition François Ouimet, que M. Libman a révélé qu'en plus de la douzaine de projets connus, une multitude d'autres projets immobiliers provenant des 27 conseils d'arrondissement échapperaient à l'observation de l'Office de consultation publique (OCPM).

Plutôt, les quelque 50 projets seront étudiés soit par le conseil municipal soit par les conseils d'arrondissement, et ce, même si les élus qui les analyseront pour prendre une décision n'ont aucune compétence, pour la plupart, pour donner un avis éclairé sur la qualité d'une construction proposée. Des consultations publiques improvisées auront lieu au préalable à l'arrondissement ou au conseil municipal.

Lorsque le député de Marquette, M. Ouimet, a demandé à M. Libman et à son équipe combien de projets, au juste, profiteraient de la loi 94 — qui est venue amender la Loi sur les fusions municipales —, la réponse a tardé à venir. Céline Topp, la directrice du service de développement urbain à la Ville, a indiqué qu'une quinzaine de projets pourraient bénéficier de cette période transitoire. Puis M. Libman a renchéri... en triplant la mise.

«Ça été pour nous la surprise de découvrir ça, a indiqué M. Ouimet en entrevue. Le ministre [des Affaires municipales et de la Métropole, André] Boisclair a donc manqué de franchise en disant qu'il n'y avait que 13 projets concernés. Il y en a donc beaucoup plus qui profiteront d'un processus de consultation qui n'est pas aussi étoffé que celui de l'Office. [...] C'est pas loin d'être un chèque en blanc à l'administration municipale.»

Parmi les projets d'envergure, on compte la construction de l'École nationale du cirque, l'occupation de bâtiments existants à des fins de bureaux sur le site de la compagnie Bombardier dans l'arrondissement Saint-Laurent et la démolition de l'église Saint-Étienne au profit d'une nouvelle construction de logements sociaux.

On ne compte plus, cependant, l'agrandissement du siège social de la Société des alcools du Québec (SAQ). M. Boisclair a en effet accepté de le retirer de son projet de loi à la suite des interventions de l'opposition et de l'organisme Héritage Montréal.

Par ailleurs, soulignons que l'agrandissement du stade Percival-Molson de l'Université McGill est mis en veilleuse en attendant la création de l'Office. Le comité exécutif a en effet adopté une résolution, mercredi dernier, visant à prolonger jusqu'au 31 décembre prochain l'entente de principe qu'elle a signée avec l'Université l'an dernier. Si l'OCPM donne finalement son accord au projet, McGill pourra aller de l'avant avec des rénovations évaluées à huit millions de dollars.

EN BREF

Liens resserrés

(PC) — La capitale française et la ville de Québec ont décidé, hier, d'intensifier leur coopération en matière de gestion de l'eau, de culture et d'urbanisme. «Nous avons envie de relations très très fortes, basées sur l'histoire et une ambition pour l'avenir, a déclaré le maire de Paris, Bertrand Delanoë à l'issue d'une rencontre avec son homologue québécois Jean-Paul L'Allier. Nous voulons mettre en commun nos savoir-faire, pour s'épauler et bâtir ensemble.» Les deux maires se rencontreront pour la première fois. «On a fait le tour très sommairement des grands dossiers qui nous préoccupent depuis plusieurs années, notamment la gestion de l'eau de nos rivières urbaines», a raconté M. L'Allier. On souhaite que cette coopération se poursuive.

Les Montréalais assumeront une hausse de la taxe scolaire

Québec a refusé d'aider financièrement le CSIM

MARIE-ANDRÉE
CHOUINARD
LE DEVOIR

Devant le refus du ministre de l'Éducation d'intervenir pour éviter la hausse de la taxe scolaire à Montréal, tout indique que les Montréalais pigeront plus encore dans leurs poches l'an prochain pour soutenir le réseau scolaire, ce qui indispose le Conseil scolaire de l'île de Montréal.

Dans une lettre expédiée le mois dernier à la présidente du Conseil scolaire de l'île de Montréal (CSIM), le ministre de l'Éducation, Sylvain Simard, confirme son refus d'accorder une aide ponctuelle pour éviter la hausse du compte de taxe scolaire. Alors que le CSIM demandait au ministre le financement nécessaire pour maintenir le taux de la taxe scolaire au niveau de l'an dernier — 33,8 cents par tranche de 100 \$ d'évaluation —, il pourra donc difficilement éviter la hausse à 35 cents, lorsqu'il se prononcera le 20 juin prochain.

«On essaie de traiter tout le monde

de de manière égale au Québec: si le taux est à 35 sous [par tranche de 100 \$ d'évaluation], tout le monde est à 35 sous», a expliqué hier Jean Bouchard, responsable du financement et des équipements au ministère de l'Éducation.

Si le taux en effet n'a pas atteint encore à Montréal les 35 sous par tranche de 100 \$ d'évaluation, tout indique que, cette année, l'île n'y échappera pas. Si le MEQ évoque un souci d'équité pour expliquer son refus de donner un statut particulier à Montréal, c'est au contraire l'iniquité et l'injustice qui colorent les discours des dirigeants du CSIM, qui affirment que les contribuables montréalais paient plus, au bout du compte, que les autres.

«Le modèle actuel de la taxe scolaire crée un déséquilibre fiscal entre Montréal et le reste du Québec», croit le CSIM, invoquant le fait que, si le reste du Québec assume en moyenne 13 % des frais de fonctionnement de leurs commissions scolaires — par la voie de la taxe scolaire —, ce pourcentage s'élève à 21 % à Montréal. «On nous répond

que Montréal est plus riche et que c'est normal qu'elle paie plus pour l'éducation», dénonce Johanne Paradis, directrice générale du CSIM, organisme créé pour percevoir la taxe scolaire sur l'île de Montréal et la répartir équitablement entre les cinq commissions scolaires qui y sont liées.

Le CSIM a demandé au ministre un budget spécial «d'équilibre» de 10,5 millions de dollars pour permettre d'éviter la hausse. «On se dirige potentiellement vers une hausse», explique Afifa Maaninou, présidente du CSIM, précisant qu'un vote négatif sur la hausse du compte de taxes mènerait à un déficit d'au moins 10 millions du conseil scolaire.

Si les commissions scolaires ne sont pas autorisées à faire un déficit, le refus de cette hausse de la taxe créerait une situation inusitée, qui pourrait dans l'ordre technique des choses mener à la tutelle du Conseil scolaire. «Vers quoi se dirige-t-on? On ne le sait pas», explique Mme Maaninou.

Si, au contraire, le conseil accep-

te cette hausse de l'ordre de 3,45 % pour 2002-2003, les contribuables montréalais paieront davantage, mais auront accès à une subvention de péréquation financée par Québec et disponible pour toutes les commissions scolaires qui ont atteint le plafond des 35 sous mais ont besoin de plus encore.

Indigné, le CSIM croit d'ailleurs que Montréal paie en double: une fois à même son compte de taxes, plus élevé qu'ailleurs en raison de la valeur foncière montréalaise, et aussi par le truchement des impôts, qui alimentent la péréquation dans laquelle les autres commissions scolaires se servent depuis quelques années déjà.

Quant à la révision du modèle de la taxe scolaire, en vigueur depuis le début des années 1990, «il n'est pas dit qu'on ne le reverra pas», explique M. Bouchard. Si des analyses sont actuellement en cours au MEQ, il n'est pas question pour l'heure, assure-t-on, de réviser le plafond actuel de 35 sous par tranche de 100 \$ d'évaluation.

Gazon maudit

Gare aux semences de gazon, certaines contiennent des coques d'arachides

PAULINE GRAVEL
LE DEVOIR

À vis aux amateurs de jardinage qui s'approprient à reverdir leur terrain. Ils pourraient bien piétiner des coques d'arachides sur leur tapis vert s'ils ne sont pas suffisamment vigilants lors de l'achat de leur semence à gazon. Les enfants atteints d'allergies qui par malheur porteraient à leur bouche les petites brindilles dorées risquent aussi de passer un mauvais moment.

Jusqu'en novembre dernier, certaines grandes marques de commerce, telles que Pickseed Canada Inc, C-I-L et Garden Club trichaient allègrement sur le contenu de leurs emballages de semences à gazon *Golfgreen* en leur incorporant des coques d'arachides broyées. Une pratique qui en soi n'était pas vraiment illégale puisque la réglementation canadienne tolère que les emballages de «mélange de graminées à pelouse n° 1» contiennent jusqu'à 15 % — de leur poids — de matières inertes.

Cette exception visait toutefois les débris ayant échappé au tri des semences, tels des mauvaises herbes, de la terre ou des semences non classifiées n'étant pas arrivées à maturité. Avides de profits, certains fabricants ont toutefois interprété le règlement autrement et ont joint volontairement des coques de cacahuètes à leurs produits.

La stratégie avait cours depuis plusieurs années. Elle était connue dans le milieu des semenciers et frustrait, voire menaçait les semenciers plus honnêtes. Beaucoup moins dispendieuses que les semences, les coques broyées et importées de Géorgie aux États-Unis procuraient en effet des économies significatives aux producteurs qui les substituaient aux graminées à pelouse.

Dangers

En plus de pénaliser les sociétés irréprochables qui n'arri-



ARCHIVES LE DEVOIR

vaient plus à demeurer concurrentielles, cette pratique constituait une véritable escroquerie pour les clients. Qui plus est, elle représentait une certaine menace pour les personnes fortement allergiques aux arachides.

Comme l'explique l'allergologue Rhoda Kagan de l'Hôpital de Montréal pour enfants, «les protéines allergènes ne sont présentes que dans l'arachide elle-même. Néanmoins, le fait que le fruit ait frotté à la coque peut suffire pour la rendre dangereuse pour un jeune enfant très allergique qui la porterait à sa bouche».

Pour sa part, le Dr Ernest Seidman, spécialiste de l'allergie à l'Hôpital Sainte-Justine, reconnaît n'avoir jamais entendu parler de réaction allergique engen-

drée par des coques d'arachide mélangées à des semences à gazon. Il lui semble néanmoins plausible qu'un contact direct avec ces matières puisse entraîner des malaises sérieux chez des enfants souffrant d'allergie sévère.

«Même l'odeur des cacahuètes peut provoquer des symptômes allergiques, précise-t-il. Lorsque dans un habitacle clos comme un avion, les passagers ouvrent leur sachet d'arachides, les personnes fortement allergiques peuvent éprouver des difficultés à respirer.» Conscient de ce danger, Ernest Seidman a même écrit au gouvernement canadien afin qu'il interdise de servir ce genre d'amuse-gueule dans les avions.

Comme le mécontentement de

nombreux producteurs de semences s'amplifiait, l'Agence canadienne d'inspection des aliments (ACIA) a finalement décidé d'agir en resserrant sa réglementation. Elle n'interdit toujours pas l'ajout de coques d'arachide. Mais les manufacturiers qui désireraient poursuivre cette pratique devront modifier la dénomination de leur produit — qui répond désormais à l'appellation de «semence spéciale» — et rectifier l'étiquette en conséquence. Ils ne sont toutefois pas tenus de spécifier la nature de la matière étrangère qu'ils ont incorporée à leur marchandise.

Sur la foi de documents fournis par des producteurs et importateurs de coques d'arachides, documents qui auraient été approuvés par l'Environmental Protection Agency des États-Unis, Michael Scheffel, chef des Normes des semences à l'ACIA, affirme sans hésitation que «les coques d'arachides employées par certains établissements semenciers sont sans danger pour les personnes allergiques. De plus, on les utilise également dans la fabrication d'autres produits tels que des insecticides à jardin».

Mais ne serait-il pas approprié que l'ACIA procède à ses propres investigations pour vérifier l'innocuité de ces coques potentiellement dangereuses aux yeux de certains allergologues?

«Cette pratique n'étant pas excessivement répandue, l'agence n'en voit pas la pertinence, répond Michael Scheffel. D'autant qu'en renforçant l'application de la réglementation sur l'étiquetage, on prévoit que nombre de manufacturiers abandonneront carrément l'addition de cette matière étrangère.»

Michael Scheffel affirme qu'un programme de surveillance a été mis sur pied afin que l'étiquetage des emballages de semences à pelouse respecte bien leur contenu. Il admet que certains produits datant de l'année passée puissent se retrouver malencontreusement entre les mains de certains consommateurs.

EN BREF

À la retraite

(Le Devoir) — Le Dr Augustin Roy, l'ex-président du Collège des médecins du Québec a définitivement tiré sa révérence la semaine dernière, après quelque quarante ans passés au sein du bureau de direction de la corporation médicale. Le Dr Roy, un personnage flamboyant mais controversé, avait quitté la présidence du collège en 1994, après y avoir consacré vingt années de sa vie, mais était resté fort actif au sein de l'équipe de direction. Des problèmes de santé persistants ont entraîné cette retraite définitive.

Les taupes plaident coupable

(Le Devoir) — Les deux taupes de la SAAQ qui travaillaient à la solde des Hells Angels, Ginette Martineau et Raymond Turgeon, ont finalement plaidé coupable hier à 25 accusations d'abus de confiance et utilisation illégale du système informatique de la société d'État. La Couronne a abandonné 25 accusations en échange de ce plaidoyer de culpabilité. Les représentations sur sentence auront lieu à l'automne.

Toile d'araignée

(PC) — Cinquante personnes ont été arrêtées hier en Europe et au Canada lors de l'opération «toile d'araignée» coordonnée par l'Italie, qui a permis de démanteler un réseau international de blanchiment d'argent dirigé par la mafia russe. Ces individus ont été accusés d'association de malfaiteurs dans le but de blanchir de l'argent.

ROLEX
Day-Date
en or jaune 18 carats.

Bijouterie Gambard
Vente et service technique

630-A RUE CATHCART MONTRÉAL, CENTRE VILLE
(514) 866-3876

Camps
d'été
2002

Pour annoncer :
Micheline Ruelland 985-3322 ou mruelland@ledevoir.com

CAMPS de JOUR ARTISTIQUES
Enfants (à partir de 4 ans) et adolescents

Jazz, funky, chanté-dansé, vidéo, mode et théâtre
Spectacle à chaque camp
Tout ce que vous auriez voulu faire à leur âge!

L'École pour tous!
LOUISE LAPIERRE
D A N S E
Au cœur du cœur du plateau Mont-Royal
(514) 521-3456
danse.louiselapierre.qc.ca

CAMP DE SCIENCES NATURELLES
Du 7 au 12 juillet
pour 24 garçons et filles de 9 à 11 ans

À La Grande Ferme, maison historique construite au XIX^e siècle, rénovée en 1980
Au bord du fleuve St-Laurent, au cap Tourmente, près de Québec
Pour des passionnés de nature et d'histoire...

Canards Illimités
Centre d'initiation au patrimoine
La Grande Ferme

INFORMATION :
Danielle Corbeil, Canards Illimités
1-800-565-1650 poste 22
ou d.corbeil@ducks.ca

LE DEVOIR

ACTUALITÉS



Michel David

Bulletin ministériel

Pauline Marois illustre très bien le drame que vit présentement le gouvernement Landry. L'économie québécoise ne s'est jamais portée aussi bien, mais la ministre d'État à l'Économie et aux Finances ne reçoit pratiquement aucun crédit. Elle a pourtant remporté haut la main le pari sur la croissance qu'elle avait fait l'automne dernier. Elle a également démontré qu'elle pouvait jouer du coude en exigeant le départ du directeur général du PQ, Raymond Breard, que le premier ministre hésitait à liquider. A

François Legault aurait donné la lune pour rester à l'Éducation, mais il est en voie de démontrer que le ministère de la Santé n'est pas nécessairement un casse-gueule. Sa remise à flot du régime d'assurance-médicaments a été bien acceptée. Il ne lui a fallu que quelques mois pour signer avec la Fédération des omnipraticiens une entente sur les groupes de médecine familiale qui semblait hors de la portée de Rémy Trudel. A

Aux Transports, Serge Ménard semble s'être donné comme mission de réparer les pots cassés par Guy Chevrette, qui semblait véritablement obsédé par le virage à droite et surtout par le projet d'autoroute en tranchée pour moderniser la rue Notre-Dame. Comme quoi, il suffit parfois d'un peu de bon sens. B

Après la politique en forme de souris dont Jean Rochon avait accouché l'an dernier, le projet de loi sur la lutte contre la pauvreté que la ministre d'État à la Solidarité sociale, à la Famille et à l'Enfance, Linda Goupil, présentera demain devrait contribuer à améliorer l'image social-démocrate du gouvernement Landry. B

De toutes les recrues du remaniement de janvier, le ministre de la Sécurité publique, Normand Jutras, est sans doute celui qui a obtenu les meilleures performances. Son projet de loi sur le système correctionnel, qui prévoit un resserrement du régime de libérations conditionnelles, a été généralement bien accueilli. B

Inévitablement, Jean Rochon en laissera plusieurs sur leur appétit avec sa révision de la Loi sur les normes du travail, mais ce n'est pas une question qu'on peut trancher à la tronçonneuse. B-

À la Justice, Paul Bégin, a démontré de l'audace en faisant adopter son projet d'union civile. En revanche, son projet sur le lobbying mérite la poubelle. C

André Boisclair a reçu la plus importante promotion lors du remaniement de janvier dernier. Il a déjà donné sa mesure à l'Environnement, mais aux Affaires municipales et à la Métropole, ses réalisations semblent être inversement proportionnelles à la longueur de ses discours. Tout le monde reconnaît qu'il est brillant, mais sa suffisance risque de lui jouer un mauvais tour, notamment au sein du PQ, où il aurait intérêt à avoir un peu plus d'égard pour les militants. C

Au ministère des Relations internationales, l'engouement de Louise Beaudoin pour la mondialisation provoque un certain agacement. Après les compressions des dernières années, la réouverture de délégations à Los Angeles et Chicago est cependant la bienvenue. C

Les ministres dont on n'entendait jamais parler étaient les préférés de Robert Bourassa. Il aurait sans doute préféré Guy Julien à Yves Séguin au Revenu. D'une discrétion exemplaire. C

On peut difficilement reprocher à Sylvain Simard, qui rêvait de l'Éducation depuis son entrée en politique, le boycott de la réforme scolaire décrété par les enseignants pour appuyer leurs revendications dans le dossier de l'équité salariale. Il n'a cependant eu besoin de l'aide de personne pour mettre les pieds dans le plat en recommandant à un entrepreneur de l'Outaouais de s'adresser à la firme de lobbying Oxygène 9 pour faire avancer son dossier. C-

Le président du Conseil du trésor, Joseph Facal, a conclu avec les enseignants une entente sur l'équité salariale attendue depuis longtemps, mais à quel prix? Au plan électoral, c'est sans doute une bonne nouvelle pour le PQ, mais les enseignants ne passeront pas une minute de plus avec leurs élèves. C-

Il y a un an, on promettait le plus bel avenir au ministre responsable de la Jeunesse, du Tourisme, du Loisir et du Sport, Richard Legendre. On ne peut pas dire qu'il ait tellement impressionné jusqu'à présent. Son plan d'action pour la jeunesse, qui devait être présenté en juin, a dû être reporté à l'automne. C-

Au cabinet, le ministre de l'Agriculture, Maxime Arseneau, ne fait pas le poids par rapport à son collègue de l'Environnement, André Boisclair, à qui le bureau du premier ministre a confié le difficile mandat de vendre la controversée réglementation sur l'industrie porcine, qui est pourtant qualifiée de «projet UPA» dans les officines gouvernementales. C-

Impuissant dans le conflit sur le bois d'œuvre avec les États-Unis, le ministre des Ressources naturelles, François Gendron, a passé la session à renvoyer la balle à Ottawa, mais que pouvait-il faire d'autre? C-

Depuis sa nomination aux Affaires intergouvernementales et à la Réforme électorale, Jean-Pierre Charbonneau s'est employé à confirmer sa réputation de franc-tireur. D'entrée de jeu, il s'est fait rabrouer par le premier ministre pour s'en être pris prématurément à Paul Martin. Il a ensuite réservé un enterrement de première classe à la mise à jour des études de la commission Bélanger-Campeau. Son projet de réforme des institutions est si ambivalent qu'on se demande s'il a encore les pieds sur terre. D

Phyllis Lambert a été lapidaire en qualifiant la politique de Diane Lemieux en matière de préservation du patrimoine architectural: «Elle est bien gentille, mais elle ne fait rien.» Le milieu du cinéma n'en finit plus d'attendre qu'elle accouche d'une politique. Le plus grand reproche qu'on adresse généralement à la ministre d'État à la Culture est en fait d'en manquer. Elle a quand même bouché un trou béant dans la loi 101 avec le projet 104. D

Rémy Trudel a été le grand perdant du remaniement ministériel de janvier. Depuis, son plus grand fait d'armes a été un massacre d'oiseaux en Argentine. Pour un ministre responsable des Régions, plusieurs le trouvent bien sédentaire. D

Je ne décerne généralement pas de notes aux ministres délégués, mais Rita Dionne-Marsolais mérite une mention spéciale. Cette femme possède un véritable don pour la gaffe. À peine nommée responsable du dossier de l'énergie, elle a mis les pieds dans le plat en dénonçant la construction de nouveaux barrages. Il y a deux semaines, elle a trouvé le moyen d'insulter toute une génération en l'accusant d'égoïsme. À quand une troisième démission du cabinet? E

Plus de 700 000 Canadiens dépendent d'une banque alimentaire

C'est deux fois plus qu'en 1989

PRESSE CANADIENNE ET ASSOCIATED PRESS

Toronto — Le nombre de Canadiens qui ont recours aux services des banques alimentaires a presque doublé depuis 1989, révèle un rapport de l'Association canadienne des banques alimentaires.

Plus de 718 000 personnes ont fréquenté une banque alimentaire en mars 2001. En 1989, l'année où les Communes votaient à l'unanimité l'élimination, d'ici à l'an 2000, de la pauvreté chez les enfants, pas moins de 378 000 Canadiens avaient sollicité l'aide de telles agences.

Cette tendance ne fera que continuer, prédit Aynsley Morris, de l'Association, qui a publié dimanche son rapport sur la sécurité alimentaire.

M. Morris affirme que le gouvernement canadien n'a pas respecté la promesse écrite qu'il avait faite à Rome, en 1996. En signant la déclaration de Rome sur la sécurité alimentaire mondiale, le Canada s'était engagé devant la communauté internationale à réduire de moitié d'ici à 2015 le nombre de personnes touchées par la faim.

La présidente de l'ACBA, Marjorie Benz, déplore que les modifications aux normes nationales en matière d'aide sociale et au programme d'assurance-emploi obligent de plus en plus de gens à se tourner vers les banques alimentaires.

Même les mesures que le gouvernement fédéral a prises pour s'attaquer au problème échouent, souligne le rapport. Par exemple, le gouvernement canadien a majoré la Prestation fiscale pour enfant, mais les familles qui vivent des prestations d'aide sociale ne peuvent pas conserver ce montant.

Des changements aux critères d'admissibilité du programme d'assurance-emploi ont entraîné une chute spectaculaire du pourcentage de chômeurs admissibles au programme, mentionne le rapport. Moins de 40 % des chômeurs sont aujourd'hui admissibles aux prestations, alors qu'il y en avait 80 % il y a 10 ans. À l'heure actuelle, plus d'un million de travailleurs ne sont plus admissibles.

Sans assurance-emploi, ces chômeurs doivent se tourner vers l'aide sociale, et courent plus de risques de connaître l'insécurité



En 1989, 378 000 Canadiens recouraient à une banque alimentaire; en 2001, ils étaient 718 000 à fréquenter de telles agences.

alimentaire, note le document.

L'inaction du gouvernement dans la lutte contre la pauvreté et l'inégalité engendre une insécurité alimentaire continue et accentue le phénomène de la faim au Canada. En tout, environ trois millions de Canadiens n'ont pas un régime alimentaire adéquat, conclut le rapport.

À Rome, hier, les délégués au Sommet mondial pour l'alimentation, organisé par l'Organisation

des nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), ont appelé les responsables internationaux à tenir leurs engagements de 1996 dans la lutte contre la faim dans le monde.

Lors du sommet de 1996, les gouvernements s'étaient engagés à réduire de moitié la faim dans le monde, pour descendre à 400 millions de personnes souffrant de la faim d'ici à 2015. Cinq ans après, les chiffres n'ont pas évolué.

Le Québec refusera tout nouveau traité international qui reprendra le chapitre 11 de l'ALENA

ROBERT DUTRISAC DE NOTRE BUREAU DE QUÉBEC

Le gouvernement canadien fait le jeu des multinationales en imposant à des pays moins favorisés économiquement des clauses semblables au chapitre 11 de l'ALENA. Ces clauses permettent à des entreprises de poursuivre en dommages-intérêts les États qui adoptent légitimement des lois ou règlements allant à l'encontre de leurs intérêts commerciaux.

C'est la dénonciation qu'a faite, hier, la ministre d'État aux Relations internationales, Louise Beaudoin, dans un discours prononcé devant les membres du Conseil des relations internationales de Montréal (CORIM). «Le gouvernement canadien tient un double discours», a livré la ministre au cours d'un entretien téléphonique. «Pendant que M. Pettigrew dit verbalement que le Chapitre 11, ça n'a pas bon de sens, le Canada l'impose dans ses accords bilatéraux avec des pays plus faibles économiquement.»

Selon la ministre, il faut s'interroger sérieusement sur l'inclusion de ces clauses dans les accords de libre-échange bilatéraux qu'a déjà signés le Canada avec le Chili (le chapitre G) et le Costa-Rica (le chapitre VII). Mais Mme Beaudoin s'inquiète que le gouvernement canadien veuille introduire de telles clauses dans deux accords de libre-échange qu'il négocie présentement avec le Singapour et avec le CARICOM, l'union économique des pays des Caraïbes. «Si ça se retrouve dans les nouveaux traités, nous, on ne l'acceptera pas», a dit Mme Beaudoin.

En vigueur depuis le 1^{er} janvier 1994, le Chapitre 11 de l'ALENA étend à la sphère des investissements les principes établis du commerce international, soit le traitement national, le traitement de la nation la plus favorisée et l'interdiction d'expropriation. Or l'interprétation donnée à cette clause par les instances d'arbitrage de l'ALENA a pris un tour imprévu. Invoquant l'expropriation indirecte de leur chiffre d'affaires et de leurs bénéfices, des en-

treprises ont réussi à obtenir un dédommagement pour cause de la réglementation environnementale. Ainsi, en raison de cette clause, le gouvernement canadien a dû verser une indemnité de 13 millions à Ethyl, un fabricant de l'additif MMT pour l'essence, interdit au Canada.

En ce sens, le chapitre 11 diminue la capacité des États de légiférer dans l'intérêt public. Dans son discours, Mme Beaudoin cite Marc Lalonde, ancien ministre du gouvernement Trudeau: «La simple menace de recours en vertu du chapitre 11 peut éventuellement conduire à un environnement politique dans lequel les gouvernements hésiteront à légiférer en matière de services publics par crainte de poursuites de la part d'investisseurs étrangers mécontents.» Les pays plus faibles économiquement sont d'ailleurs plus vulnérables à ce type de menaces. «L'autocensure potentielle d'un parlement est certes l'une des formes les plus insidieuses d'attaque contre la démocratie», estime la ministre.

Mercredi dernier, le conseil des ministres a arrêté la position du gouvernement du Québec concernant le chapitre 11 de l'ALENA, sur la base d'un mémoire présenté conjointement par Mme Beaudoin et la ministre d'État à l'Économie et aux Finances, Pauline Marois. Dans sa décision, le conseil des ministres constate l'incapacité du gouvernement fédéral de convaincre ses partenaires de l'ALENA de revoir cette disposition. Il constate également le refus du gouvernement du Canada d'exprimer clairement sa position sur les procédures de règlement des différends en matière d'investissement qui seraient inclus dans la ZLEA.

Le gouvernement du Québec ne donnera son assentiment à aucun nouveau traité si des clauses semblables au chapitre 11 mettent en péril sa capacité de légiférer dans l'intérêt public, a indiqué Mme Beaudoin. En outre, en vertu de la loi 52 adoptée récemment, l'Assemblée nationale devra approuver tout traité international qui touche les compétences du Québec qu'elles soient exclusives ou partagées.

Loi sur les normes du travail

Rochon promet de ne pas oublier les gardiennes et les domestiques

JOSÉE BOILEAU LE DEVOIR

Le ministre du Travail Jean Rochon se dit disposé à inclure les gardiennes et les domestiques qui résident dans une famille dans la Loi sur les normes du travail. «Nos travaux ne sont pas terminés là-dessus, mais l'intention est là», a indiqué hier le ministre à l'occasion de la consultation qu'il mène sur la révision de la loi des normes.

La catégorie des «gardiennes» ne peut plus être confinée à l'adolescente qui vient garder des enfants un vendredi soir, a-t-il reconnu. «Être gardienne, c'est devenu un métier. Vu l'évolution démographique, c'est un secteur qu'on ne peut pas négliger.»

De même, le ministre a admis que de distinguer, dans la loi, les domestiques non résidentes de celles qui habitent avec une famille n'avait plus grand sens de nos jours. «Elles ne sont plus intégrées comme avant dans la famille», a-t-il dit, ce qui était jusqu'ici l'argument pour justifier qu'on accorde moins de droits aux «résidentes».

M. Rochon a fait ces avancées lors d'un échange avec le groupe Au bas de l'échelle et le Front de défense des non-syndiqués-e, venus présenter leur réaction au document de consultation du ministre. Les deux groupes ont souligné que gardiennes et domestiques, éternelles laissées-pour-compte du monde du travail, étaient absentes du document. Or plusieurs corps d'emplois, assimilés au métier de «gardiennes», se trouvent de ce fait exclus de l'application de la loi.

C'est notamment le cas des travailleuses (car ce sont majoritairement des femmes) qui prennent soin de personnes handicapées ou âgées par l'entremise d'un programme gouvernemental appelé Chèque Emploi-Service. Leurs petits salaires et leurs mauvaises conditions de travail font en sorte que le roulement de personnel est infernal dans ce secteur, comme le révélait récemment *Le Devoir*.

Le ministre Rochon se dit prêt à mieux encadrer le programme, en offrant plus qu'un simple service de gestion de la paie aux handicapés qui reçoivent des soins grâce à ce programme. «On veut vraiment qu'il se passe quelque chose», a-t-il dit, sans toutefois s'avancer davantage.

Le ministre s'est montré plus prudent dans ses commentaires concernant les autres revendications des deux groupes, notamment l'instauration de la journée de travail de huit heures, qui n'est pas prévue dans la loi, ou le droit, pour un employé, de contester un congédiement «sans cause juste et suffisante» après un an de service, plutôt que deux comme le propose le document ministériel.

Esther Paquet, d'Au bas de l'échelle, a pour sa part mis en garde le ministre contre les visions trop optimistes. Certes, on congédie moins les femmes enceintes, mais on ne leur redonne pas leur poste à leur retour de congé de maternité, a-t-elle donné en exemple. M. Rochon a souligné que les employeurs qui ont défilé devant lui avaient tous fait valoir l'intérêt, dans de tels cas, de garder un employé qui a été formé et qui a occupé un poste pendant un an. «Permettez-nous de vous faire part de notre scepticisme devant cette soudaine préoccupation des employeurs face aux emplois précaires!», a rétorqué, sourire en coin, Françoise David.

Celle-ci, qui a rejoint en début d'année les rangs d'Au bas de l'échelle, a fait part de ses propres étonnements de néophyte devant le contenu de la loi. «J'ai été très surprise de voir que le repos quotidien de huit heures n'existait pas», a-t-elle dit en présentant cette demande et en insistant sur l'importance des problèmes vécus par les gens qui cherchent de l'aide auprès du groupe.

Un orphelinat québécois en Afghanistan

CLAIRANDRÉE CAUCHY LE DEVOIR

Québec financera la construction d'un orphelinat en Afghanistan, en puisant dans les revenus d'une taxe spéciale sur les profits des casinos.

«Le Québec refuse d'être un témoin silencieux de la détresse que vivent les enfants en Afghanistan», a déclaré, hier, la ministre des Relations internationales, Louise Beaudoin, en annonçant une subvention de 50 000 \$ à l'organisme Développement et Paix pour financer la mise sur pied d'un orphelinat au sud-ouest de Kaboul.

«C'est une grosse différence pour ces orphelins. Plutôt que de vivre dans la rue, ils seront hébergés, ils pourront apprendre le métier d'infirmer. Ils auront une chance de ne pas être des marginaux toute leur vie», explique Robert Letendre de l'ONG Développement et Paix, qui investira de son côté 100 000 \$ dans le projet.

L'orphelinat, qui sera construit dans la région de Hazarajat, pourra accueillir quelque 100 enfants, auparavant forcés de travailler pour payer leur hébergement en famille d'accueil. Le projet est piloté en Afghanistan par la Fondation Shuhada, mise sur pied par la doctoresse Sima Samar, maintenant ministre de la Condition féminine et vice-première ministre du gouvernement Karzai.

La subvention de 50 000 \$ provient du Programme d'aide à l'action humanitaire internationale, financé à hauteur de 7,8 millions à même une taxe spéciale de 1 % sur les profits des casinos. Le Québec est la seule province canadienne à avoir son propre programme, bien que modeste, d'aide internationale. Il y a quelques mois, le gouvernement du Québec avait octroyé 65 000 \$ pour soutenir des projets de Médecins du monde, Oxfam-Québec et Terre sans frontières. Ces organismes venaient en aide aux réfugiés afghans cantonnés dans des camps.

Louise Beaudoin

• LES ACTUALITÉS •

Centrale thermique

L'audience publique du BAPE pourrait se tenir en été

LOUIS-GILLES FRANCŒUR
LE DEVOIR

Les audiences sur la première centrale thermique de base d'Hydro-Québec vont-elles se dérouler en été pendant que le public et les groupes écologistes seront en vacances ou mobilisés par la ratification du protocole de Kyoto et le Sommet de Johannesburg?

C'est la question qu'on se pose depuis quelques jours dans des groupes environnementaux comme Greenpeace ou l'Association québécoise de lutte contre la pollution atmosphérique (AQLPA) après avoir constaté que Québec vient d'autoriser le Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE) à amorcer la période de consultation sur l'étude d'impacts du promoteur, accessible notamment sur Internet (www.bapec.gc.ca).

Cette période de consultation de 45 jours a débuté le 4 juin. Les demandes d'audiences devront donc parvenir au ministre avant le 19 juillet. À compter de cette date, le ministre peut déclencher officiellement l'audience publique, ce qui pourrait situer la première phase, doit la période d'information, en août.

Jean-Louis Laplante, l'attaché de presse du ministre de l'Environnement et des Affaires municipales, André Boisclair, n'exclut pas que l'audience puisse démarrer en août alors qu'une partie importante de la population sera encore en vacances.

«C'est sûr qu'on ne fera pas ça [l'audience] à la mi-juillet, affirme-t-il. C'est une évidence.» M. Laplante précise que le ministre tient à ce que «les gens aient le temps de se préparer convenablement» et, ajoute-t-il, puisque la mission du BAPE est d'entendre les gens, «on va faire en sorte que ça se réalise».

Mais si pour l'attaché de presse du ministre Boisclair, une audience en juillet est exclue, il refuse d'être aussi formel pour le mois d'août.

«Ce serait plutôt ironique s'il fallait que le projet d'une première centrale thermique au Québec soit examiné pendant que la planète s'acharne à sauver le climat au Sommet de Johannesburg», commente de son côté Steven Guilbeault, de Greenpeace. Selon lui, «c'est toute la légitimité de l'audience qui sera en cause si on tente par une pareille astuce de soustraire le dossier en partie au public, absent ou mobilisé par autre chose, comme le seront tous les grands groupes par la ratification de Kyoto et le Sommet de la Terre» à Johannesburg.

Pour André Bélisle, de l'AQLPA, l'audience sur ce projet majeur pour la conformité du Québec aux engagements de Kyoto «doit être reportée à la mi-septembre à moins qu'on veuille délibérément empêcher le public, et tout le public, d'en saisir les enjeux. Et c'est d'autant plus important qu'on annonce maintenant une centrale thermique de 250 MW à Granby, où la firme Lavalin vient d'acheter un terrain après avoir absorbé la filiale d'Enron spécialisée dans la construction de centrales thermiques, National Energy Production Corporation».

La centrale thermique qu'Hydro-Québec projette de construire à Melocheville, à côté de sa centrale hydroélectrique de Beauharnois, produira 800 MW avec du gaz naturel. Ses émissions de gaz à effet de serre hausseront de près de 3 % celles du Québec, soit l'équivalent de la moitié de l'effort de réduction que le Québec s'est engagé à réaliser en vertu du protocole de Kyoto.

EN BREF

Exportation contestable

(PC) — À cause de la demande des consommateurs américains d'électricité, les centrales ontariennes au charbon continueront de cracher des substances polluantes génératrices de smog, même si des centrales nucléaires combleront la totalité des besoins de la province en énergie, conclut un rapport de l'Alliance ontarienne pour l'air pur. Rendu public aujourd'hui, le rapport de l'Alliance appelle la province à interdire les exportations non urgentes d'électricité produite à partir de centrales thermiques au charbon. Il invite aussi Ontario Power Generation et Hydro One à mettre l'accent, au cours des prochaines années, sur la production d'énergie écologiquement acceptable et alimentée au gaz, et à favoriser des stratégies de conservation visant à réduire la consommation d'énergie. «Les acheteurs américains obtiennent de l'énergie peu coûteuse des centrales ontariennes au charbon; pendant ce temps, les Ontariens auront droit à une augmentation des émissions de produits toxiques et une aggravation du smog», affirme le document.

Un succès

(PC) — Plus de 90 % des bouteilles consignées au Québec sont récupérées et réutilisées. Aussi, la consignation des bouteilles au Québec est un franc succès, estime l'Association des brasseurs du Québec. Chaque bouteille est réutilisée de 16 à 18 fois et une bouteille réutilisable a une vie utile moyenne de quatre ans, précise l'Association dans un mémoire récemment rendu public. Uniquement pour la bière, il faut seulement 360 millions de bouteilles pour satisfaire des ventes annuelles de 1,3 milliard de bouteilles de bière. Si les bouteilles étaient à remplissage unique, il faudrait 5,2 milliards de bouteilles en quatre ans. Comme le recyclage du verre est peu intéressant à cause de sa faible valeur, le retour aux bouteilles à remplissage unique augmenterait considérablement le volume des déchets allant dans les sites d'enfouissement.

Les Canadiens appuient l'accord de Kyoto

(PC) — La majorité des Canadiens souhaitent qu'Ottawa ratifie l'accord de Kyoto visant la réduction des émissions de gaz à effet de serre, indique un sondage mené pour le réseau anglais de la Société Radio-Canada. Soixante-sept pour cent des Canadiens souhaitent la ratification de l'accord, alors que 19 % s'y opposent, a rapporté en fin de semaine l'émission d'information *The National* diffusée à la télévision de CBC. Cinquante-six pour cent ne croient pas que l'entente entraînerait des conséquences graves et des pertes d'emplois partout au pays, et 19 % se disent d'accord avec les prévisions négatives du gouvernement albertain et des gens opposés au traité, indique le sondage Ekos.

VIMONT

Une lutte serrée entre l'ADQ et le PLQ

Avec le vent de changement qui souffle depuis quelques semaines sur le Québec, l'Action démocratique est au cœur de toutes les attaques dans l'élection partielle qui se déroule actuellement dans Vimont. Et à cinq jours du scrutin, les mots se durcissent.

KATHLEEN LÉVESQUE
LE DEVOIR

«L'ADQ, c'est de l'air, c'est des slogans.» C'est de cette façon que le candidat du Parti libéral du Québec dans la circonscription de Vimont, Vincent Auclair, qualifie son principal adversaire François Gaudreau. Et ce dernier de répliquer que les invectives relèvent d'une campagne de peur.

Chose certaine, la récente ascension de l'ADQ soulève des questions quand ce ne sont pas des critiques à l'égard du programme du parti de Mario Dumont. «Nous, on fait de l'information. Vimont, c'est un comté très politisé. On sort donc les réalités du terrain», explique M. Auclair.

Ce jeune notaire, dont le père et le grand-père étaient notaires à Sainte-Rose, vilipende les idées adéquistes d'autant plus que le sujet est fréquemment abordé dans son porte-à-porte, assure-t-il. La candidate du Parti québécois, Manon Sauvé, en fait tout autant, s'inquiétant du fait que l'ADQ remette en question les garderies à 5 \$ et souhaite instaurer un système de santé à deux vitesses.

De son côté, François Gaudreau se présente comme le porteur du changement, sûr que la population est prête à se faire offrir d'autres solutions. «En santé, on propose d'éliminer les listes d'attente. On va regarder toutes les solutions possibles pour y arriver. S'il faut parler d'un système à deux, trois, quatre, cinq vitesses, on va regarder ça. On va s'assurer que ça profite à tout le monde», explique-t-il.

«On veut un système accessible, réplique M. Auclair. Toutes les personnes sont égales face à la maladie. Le PQ nous a placés dans une situation difficile et l'ADQ veut accentuer le problème.»

Quant aux garderies à 5 \$ dont le manque de places fait crier plus d'un parent, M. Gaudreau mar-

ARCHIVES LE DEVOIR
François Gaudreau, de l'ADQ.

Vincent Auclair, du PLQ.



Manon Sauvé, du PQ.

te le même discours que son chef: il faut donner le libre choix en remettant aux parents des bons échangeables pour des services de garde équivalents à 29 \$ par jour, par enfant. «On fait de la politique sur le dos des enfants», dénonce le candidat libéral.

M. Gaudreau a déjà tâté le terrain lors de la campagne électorale de 1998 contre l'ancien ministre David Cliche. Mais le travail ardu d'il y a quatre ans est loin derrière. Aujourd'hui, il y a une vague que les libéraux tentent toutefois d'endiguer. «C'est le jour et la nuit. En 1998, c'était un travail d'ensemencement, explique François Gaudreau, cachant difficilement son enthousiasme. J'y étais par conviction. En 2002, aussi.»

Mais la course s'annonce serrée contre le libéral. Vimont compte une communauté italienne qui traditionnellement accorde son appui au PLQ. Et Vincent Auclair table sur un réseau d'affaires mais surtout dans le milieu communautaire. Jusqu'au déclenchement du scrutin, il présidait le Centre de bénévolat de Laval.

Quant à Manon Sauvé, sa campagne semble se dérouler davantage sur un mode défensif. Elle parle de souveraineté et défend le bilan du gouvernement du Parti québécois. Et elle considère ne pas ramener à contre-courant, espérant tout simplement faire le plein du côté du vote souverainiste. «Mon premier en-

gagement, c'est la souveraineté. Selon les sondages, la souveraineté est à 43 %», rappelle-t-elle tout en oubliant que les sondages des intentions de vote donnent l'ADQ gagnant.

Directrice d'un carrefour jeunesse-emploi, cette jeune avocate estime que les nombreuses difficultés du Parti québécois au cours des derniers mois ne font pas l'objet de discussions chez les électeurs de Vimont. Le deuxième mandat du PQ est «très positif», affirme-t-elle.

«On répond aux besoins de la population, indique Mme Sauvé. Il y a eu la construction de trois écoles élémentaires plus une école pour décrocheurs. Il y a également eu plusieurs centres de la petite enfance mis sur pied. Et l'urgence de la Cité de la santé a été agrandie.»

Mais ce bilan provoque l'ironie chez son adversaire adéquiste pour qui ce n'est que «du rattrapage parce que le gouvernement n'a pas su s'adapter». M. Gaudreau soutient que la première réaction des électeurs rencontrés est la déception à l'égard du gouvernement péquiste.

Au-delà de la bataille sur le terrain électoral, le pire ennemi des trois candidats prend l'allure de la «lassitude des gens qui n'iront pas voter le 17 juin», assure François Gaudreau.

Projet de loi 104

Les écoles privées anglaises veulent un compromis

MATHIEU BOIVIN
PRESSE CANADIENNE

Québec — L'Association des écoles privées du Québec (QAIS) voudrait que la ministre responsable de la Charte de la langue française, Diane Lemieux, ne colmate pas définitivement la brèche qui permet à certains écoliers d'accéder au réseau public anglophone après avoir étudié en anglais pendant un an dans le secteur privé, mais fasse plutôt passer le délai minimum à trois ans.

Selon Geoff Dowd, président de la QAIS, ce compromis répondrait à la fois aux préoccupations du gouvernement et à celles des écoles privées du Québec, en testant le sérieux des parents. «Tout en mettant fin à la prétendue échappatoire, signale-t-il, ce changement permettrait à nos écoles de demeurer accessibles aux différentes communautés culturelles.»

À la QAIS, on croit en effet que le projet de loi 104 que parraine Mme Lemieux s'attaque à un phénomène marginal qui ne menace absolument pas la langue française. L'article 3 du projet de loi empêcherait les parents immigrants ou francophones de contourner la loi en inscrivant pendant une année un de leurs enfants dans une école privée non subventionnée de langue anglaise, de manière à garantir par la suite un accès à l'enseignement anglophone public ou privé subventionné à cet enfant, ainsi qu'à ses frères et sœurs.

D'après les données de la QAIS, en 2000-2001, seulement 15 enfants ont été transférés, grâce à un certificat d'admissibilité obtenu après un an d'études en anglais au privé non subventionné, vers le réseau anglophone public ou privé subventionné. Par comparaison, quelque 8775 étudiants fréquenteraient les 25 écoles représentées par la QAIS.

Mais Elizabeth Therrien-Scanlan, directrice générale de la QAIS, signale que l'enjeu est de taille pour son organisation. «Si on ne délivre plus de certificats d'admissibilité, il ne sera plus possible pour les enfants francophones ou immigrants de poursuivre au secondaire dans les écoles de la QAIS, parce que la plupart d'entre elles, tout en demeurant privées, reçoivent des subventions gouvernementales, contrairement à celles du réseau primaire», souligne-t-elle.

Au ministère de Mme Lemieux, l'attachée de presse Marjolaine Perreault a soutenu que le projet de loi 104 avait déjà fait l'objet d'une étude en commission parlementaire et que tous les groupes intéressés avaient eu l'occasion de se faire entendre lors des consultations particulières. «On chemine vers l'adoption de la loi 104 et on peut supposer qu'elle sera adoptée avant la fin de la session parlementaire», donc très bientôt, a-t-elle prédit.

«La ministre a l'intention de maintenir la proposition de la loi telle qu'elle a été débattue jusqu'à maintenant, a-t-elle poursuivi. Le principe de base, c'est que la règle s'applique à tout le monde. C'est une question d'équité: la fréquentation de l'école doit se faire en français au Québec. On a essayé de colmater une échappatoire.»

Mme Perreault a reconnu que les modifications sonneraient le glas de l'échappatoire qui existait et que cela interdirait effectivement, comme le craint la QAIS, aux écoliers immigrants et francophones du primaire anglophone privé non subventionné de poursuivre leurs études au secondaire anglophone privé subventionné.

«Nous comprenons les arguments de la QAIS, mais à l'exception des quelques exceptions prévues par la charte, seuls les enfants dont les parents ont fréquenté l'école anglophone pourront aller à l'école anglaise subventionnée», a-t-elle conclu.

REUTERS
La juge Claire L'Heureux-Dubé a accepté les hommages que lui ont rendus les ministres de la Justice provincial et fédéral, Paul Bégin et Martin Cauchon.

La dissidente tire sa révérence

La juge Claire L'Heureux-Dubé prend sa retraite de la Cour suprême

LA PRESSE CANADIENNE
LE DEVOIR

Après 15 années de travail acharné à la Cour suprême — elle dormait même dans son bureau — la juge Claire L'Heureux-Dubé a pris sa retraite, hier à Ottawa, lors d'une cérémonie qui s'est déroulée dans cette même salle d'audiences où elle s'est acharnée à défendre des principes égalitaires.

Spécialiste du droit de la famille et de l'égalité des femmes, Mme L'Heureux-Dubé a entendu plus de 1200 causes et elle a rédigé 254 décisions dans sa carrière. Quatre fois sur dix, elle s'inscrivait en faux contre la décision des autres juges... Mais sa réputation de dissidente est «grandement exagérée», comme l'a affirmé hier Beverley McLachlin, juge en chef de la Cour suprême.

L'héritage de Mme L'Heureux-Dubé va en effet au-delà de cette réputation. Elle s'est portée à la défense des négligés du système de justice. «Elle a développé une grande passion pour la justice sociale, fondée sur les femmes, les enfants et les membres de groupes minoritaires impopulaires», a dit Mme McLachlin. «La force de ses convictions n'a d'égale que sa force de caractère», a-t-elle ajouté.

«Nul besoin d'être devin pour affirmer que la communauté nationale et internationale n'a pas fini d'engranger les fruits de votre héritage», a affirmé pour sa part Paul Bégin, ministre de la Justice du Québec. Personnellement, je tiens à souligner le courage et l'indépendance d'esprit dont vous avez fait preuve dans vos fonctions.»

Agée de 74 ans, la juge L'Heureux-Dubé prendra sa retraite dès le 1^{er} juillet, pour se consacrer à la rédaction d'un ouvrage sur l'ancien juge Albert Mayrand et passer du temps avec sa famille.

Modeste, la juge a remercié ses collègues de la Cour suprême pour leur appui, mais également ceux qui lui

ont fait confiance au début de sa carrière et qui ont fait une différence «à l'époque où les avocats n'étaient pas encore monnaie courante et l'égalité pas encore à la mode». Admise au Barreau en 1952, Mme L'Heureux-Dubé est devenue en 1987 la deuxième femme après Bertha Wilson à être nommée juge à la Cour suprême. Elle avait auparavant accompli coup sur coup deux exploits historiques: première femme à la Cour supérieure (1973) et première femme à la Cour d'appel (1979).

La succession

«Grande humaniste, bourreau de travail, énergie pure.» En décrivant les qualités de la juge Claire L'Heureux-Dubé, le ministre fédéral de la Justice, Martin Cauchon, a également donné un aperçu des critères de sélection de son ou sa successeur(e). Les deux principaux candidats pressentis pour le remplacer sont Louise Otis et Morris Fish, tous deux juges à la Cour d'appel du Québec.

La première a l'avantage d'être une femme dans un milieu qui en compte peu. Avec le départ de Mme L'Heureux-Dubé, il ne reste que deux femmes et six hommes à la Cour suprême. Mme Otis est par ailleurs issue du même champ que Claire L'Heureux-Dubé, soit le droit familial. Agée de 50 ans, elle revendique la création du système de médiation à la Cour d'appel.

Morris Fish est pour sa part un spécialiste du droit criminel et des libertés civiles. Agé de 63 ans, son bagage anglophone pourrait lui servir. Voilà maintenant trente ans que la Cour suprême n'a pas accueilli de juge anglophone en provenance du Québec. Et comme la Cour compte déjà quatre francophones, le contexte se prête bien au changement.

Le pouvoir de nomination des juges de la Cour suprême appartient finalement au premier ministre Jean Chrétien, qui procédera à des consultations dans les prochaines semaines avant d'arrêter son choix.

LE DEVOIR

LE MONDE

Élections législatives françaises

La droite et la gauche partent à la chasse aux abstentionnistes

ASSOCIATED PRESS

Paris — La droite et la gauche françaises sont reparties en campagne, hier, au lendemain du premier tour des élections législatives marqué par un succès de l'Union pour la majorité présidentielle (UMP), une abstention record et un recul du Front national.

Dans les deux camps, les 15 millions d'abstentionnistes seront la cible principale de ces cinq jours de campagne d'entre-deux-tours.

A droite, l'heure reste à la modestie malgré les 43,4 % — selon des résultats encore provisoires du ministère de l'Intérieur sur la France métropolitaine — obtenus dimanche par les candidats se réclamant de Jacques Chirac, les 46 députés chiraquiens élus dès le premier tour — dont sept membres du gouvernement — et la très large majorité promise à l'UMP après le second tour.

En campagne à Limoges, Jean-Pierre Raffarin a appliqué à la lettre la consigne adoptée dimanche soir par les chiraquiens: pas de triomphalisme. «Ce résultat est favorable, mais nous le prenons avec modestie», a déclaré le premier ministre, en rappelant que «c'est le second tour qui est décisif».

Jean-Pierre Raffarin, dont la bonne image dans l'opinion a largement contribué au succès de la droite, a vu dans l'abstention record du premier tour (34,87 % des électeurs inscrits en métropole n'ont pas voté) la preuve «qu'il faut encore convaincre» les Français. Analysant le phénomène comme une «réponse» aux partisans de la «cohabitation», le chef du gouvernement a assuré que l'action «est le meilleur remède contre l'indifférence» à l'égard de la politique.

Largement distancée avec 37,27 % des voix, la gauche regarde elle aussi vers les abstentionnistes, mais pour limiter les dégâts le 16 juin. «Pour ce second tour, la clé est d'abord du côté du rassemblement de tous les démocrates, de toutes les forces de gauche, mais aussi du côté de tous ceux qui n'ont pas voulu voter», a déclaré François Hollande, en appelant à la mobilisation à l'issue d'une réunion du bureau national du PS.

Le premier secrétaire du PS a martelé l'argument de campagne principal des socialistes pour ce second tour: la menace de «régression sociale» en cas de «concentration des pouvoirs» entre les mains de l'UMP. Les socialistes qui, à la différence de leurs alliés Verts et communistes, ont plutôt bien résisté avec un score quasiment identique à celui de 1997 (25,6 % avec les radicaux de gauche), misent sur un sursaut civique comparable à celui observé au second tour de la présidentielle.

La menace posée par le Front National s'est pourtant éloignée. Grand perdant du scrutin avec 11,3 % des voix, son plus faible score depuis 1988, le parti de Jean-Marie Le Pen ne pourra maintenir ses candidats que dans 37 circonscriptions, contre 130 en 1997. Le FN, qui a perdu tout espoir d'avoir le moindre député, pense désormais aux échéances suivantes. Étoile montante de la formation d'extrême droite, où certains la voient déjà succéder à son père, Marine Le Pen a donné rendez-vous aux électeurs aux régionales de 2004.

Globalement, les partis extrémistes ou protestataires, de l'extrême gauche à l'extrême droite en passant par les chasseurs, ont été laminés dans cette élection. Le Pôle républicain de Jean-Pierre Chevènement, qui n'a recueilli que 1,2 % des voix, symbolise ce retour à la bipolarisation de la vie politique française.

Cette bipolarisation a fait deux grandes victimes, l'UDF à droite et le PCF à gauche. L'UDF semble néanmoins en mesure de sauver dimanche prochain un groupe de 20 députés à l'Assemblée nationale, condition nécessaire pour assurer la survie de la formation créée en 1978 par Valéry Giscard d'Estaing, et de préserver les espoirs de son président François Bayrou pour la présidentielle de 2007.

En revanche, le Parti communiste, qui a divisé par deux son score de 1997 avec 4,8 % des voix, risque bien de ne pas avoir de groupe dans la prochaine Assemblée nationale, pour la première fois depuis 1945. Le secrétaire national du PCF, Marie-George Buffet, se voulait néanmoins optimiste, en misant sur une remobilisation à gauche.

«Monsieur W.», bête noire de Fidel

AGENCE FRANCE-PRESSE

La Havane — Il l'appelle «Monsieur W.» et, discours après discours, l'accable d'invectives, de critiques et de conseils: pour Fidel Castro, le président américain George W. Bush est devenu une véritable bête noire contre lequel sont mobilisés depuis près d'un mois des millions de Cubains aux quatre coins de l'île.

Le président cubain, pour la troisième semaine consécutive, a pris à partie samedi son homologue américain devant un demi-million de personnes à Santiago de Cuba, la deuxième ville du pays, dans un discours exclusivement consacré aux récentes déclarations de M. Bush sur Cuba et la politique américaine contre le terrorisme.

«Il a exagéré dans son discours, a déclaré Fidel Castro, il a été grossier, insultant, il a menti, il a proféré des menaces». Washington impose au monde des «méthodes et concepts nazis» alors que de nombreux pays restent silencieux, a poursuivi le président cubain, dénonçant «l'incitation melleuse [de M. Bush] au chauvinisme, à la supériorité de la culture, la gloire et le pouvoir» des États-Unis. Le président américain qui a récemment appelé à maintenir l'embargo économique et financier contre l'île en vigueur depuis plus de 40 ans et qui compte dans son gouvernement 17 cubano-américains notamment anticasquistes avait déjà été gratifié d'«imbécile» par le mandataire cubain la semaine dernière devant 400 000 personnes.

Depuis son arrivée au pouvoir il y a 43 ans, Fidel Castro a affronté dix présidents américains qu'il a souvent mis à mal dans ses discours alors que l'hostilité entre les deux pays, sans relations diplomatiques depuis 40 ans, ne désarme pas. Mais la mobilisation contre George W. Bush, accompagnée de «tables rondes quotidiennes» télévisées au cours desquelles des journalistes cubains dissèquent les moindres propos du président américain, est sans précédent, estime-t-on dans les milieux diplomatiques.

Washington déjoue un complot à la bombe radioactive «sale»

Un membre présumé du réseau al-Qaïda est arrêté à Chicago

Alors que le ministre de la Défense Donald Rumsfeld exhortait, sur un porte-avion, les troupes à poursuivre le combat contre al-Qaïda et, peut-être, contre l'Irak, le président et l'Attorney general des États-Unis ont fait état hier de ce qui représente à leurs yeux une grosse prise.

PATRICK ANIDJAR
AGENCE FRANCE-PRESSE

Washington — Un Américain proche du réseau al-Qaïda qui projetait le premier attentat à la bombe radiologique aux États-Unis a été arrêté à Chicago, ont annoncé hier les autorités américaines.

Aucune cible spécifique n'avait, semble-t-il, été désignée par le suspect qui avait cependant une certaine «connaissance» avec la région de Washington où sont concentrées les institutions du pouvoir fédéral, y compris la Maison-Blanche.

«Je peux vous dire qu'il y a un homme qui a été arrêté grâce à la vigilance de nos services de renseignements. Il a été arrêté et il est maintenant hors de circulation, loin des endroits où il aurait pu nuire», a déclaré le président George W. Bush à l'issue d'une rencontre avec le premier ministre israélien Ariel Sharon à la Maison-Blanche.

Plus tôt, à partir de Moscou, où il se trouve en déplacement, l'Attorney général (ministre de la Justice) John Ashcroft a annoncé l'arrestation le 8 mai à Chicago de l'Américain Abdallah al-Mouhadjir.

«Nous avons capturé un terroriste connu qui élaborait un plan pour construire et faire exploser un objet dispersant de la radioactivité ou une «bombe sale» aux États-Unis», a déclaré M. Ashcroft en évoquant un «complot terroriste visant à attaquer les États-Unis».

Il a souligné que les soupçons des agences américaines du renseignement étaient fondés sur «des sources multiples, indépendantes, corroborées».

M. Ashcroft a fait valoir qu'Abdallah al-Mouhadjir est détenteur d'un passeport américain. Il s'agit d'un petit truand qui opérait au début des années 90 dans la région de Chicago et avait fait de la prison pour port d'arme illégal.

Arrêté à cette époque, al-Mouhadjir, né José Padilla et âgé de 31 ans, s'était converti à l'Islam en prison. Une fois libéré, il s'est rendu à plusieurs reprises en Afghanistan et au Pakistan, selon l'Attorney général adjoint Larry Thompson.

Il a été arrêté à Chicago, à l'aéroport international d'O'Hare, par le FBI alors qu'il revenait du Pakistan. Les autorités américaines ne sont pas à ce stade en mesure de déterminer s'il avait des complices à l'intérieur des États-Unis.

Le secrétaire adjoint à la défense Paul Wolfowitz a indiqué hier que le suspect se trouvait à un stade préliminaire de son plan. «Il n'en était pas au point où il avait une cible spécifique», a déclaré M. Wolfowitz lors d'une conférence de presse à Washington.

«Il se trouvait à un stade initial de ses préparatifs», a-t-il dit sans donner plus de détail.

Padilla aurait été arrêté grâce aux informations fournies par un détenu membre d'al-Qaïda, Abou Zoubaida, arrêté fin mars au Pakistan, qui se trouve dans le camp de détention militaire de Guantanamo, à Cuba, a indiqué la chaîne de télévision CNN.

Al-Mouhadjir aurait en effet rencontré Abou Zoubaida en Afghanistan en 2001 et se serait rendu durant

José Padilla, alias
Abdallah al-Mouhadjir

REUTERS

cette même année au Pakistan.

Zoubaida, un Palestinien de 32 ans, a récemment affirmé à ses enquêteurs que le groupe de ben Laden savait comment fabriquer une bombe radiologique et avait essayé de se doter d'une telle arme, selon un responsable américain ayant requis l'anonymat.

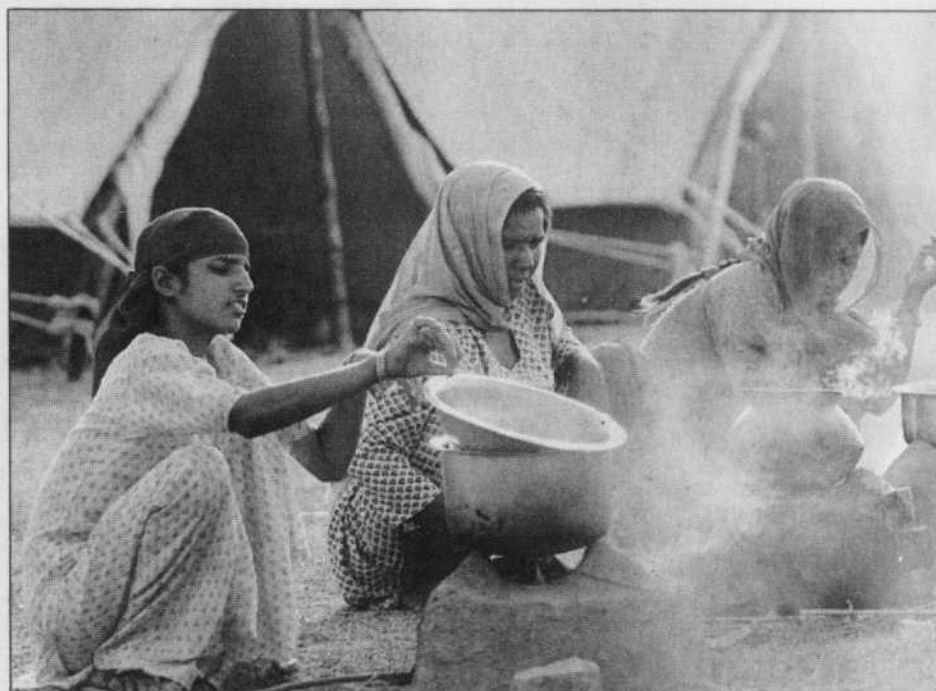
Une «dirty bomb» («bombe sale») contient des substances radioactives qui sont dispersées dans l'atmosphère par une explosion conventionnelle et peut contaminer toute personne se trouvant en contact avec ces produits. Cette arme est souvent considérée comme la «bombe atomique du pauvre».

Le chef d'al-Qaïda, Oussama ben Laden avait laissé entendre après les attentats du 11 septembre contre New York et le Pentagone qui ont fait quelque 3000 morts, que ses troupes possédaient des armes nucléaires et chimiques. «Si l'Amérique usait d'armes chimiques ou nucléaires contre nous, nous pourrions alors riposter par des armes nucléaires et chimiques. Nous avons des armes chimiques et nucléaires qui nous servent de dissuasion», avait-il dit sur la chaîne de télévision Al-Jazira.

Afin de pouvoir maintenir Padilla en détention prolongée, le suspect, qui se trouvait sous la responsabilité du département de la Justice, a été transféré dans une prison d'une base militaire de Charleston, en Caroline du sud.

Qualifié de «combattant ennemi» des États-Unis, ce qui est rarissime pour un citoyen américain, il a du même coup perdu la plus grande partie de ses droits civiques.

Sans lieu... avec feu



ARKO DATTA REUTERS

LA TENSION entre l'Inde et le Pakistan a baissé d'un cran hier alors que les efforts diplomatiques se poursuivent pour éviter un conflit entre les deux pays sur la question du Cachemire. Toutefois les échanges armés entre les forces indiennes et pakistanaises ont continué hier. New Delhi a rouvert son espace aérien aux avions civils pakistanais se rendant dans des pays tiers en réponse à l'engagement pris par Islamabad de réprimer les activistes musulmans s'infiltrant dans la partie du Cachemire sous administration indienne. Le secrétaire américain à la Défense, Donald Rumsfeld, arrivera dans la région en milieu de semaine. Ci-dessus: un camp de réfugiés près de Jammu, en Inde.

La diplomatie peine devant le dossier du Proche-Orient

Arafat déçoit toujours Bush

Sharon le fait de nouveau encercler à Ramallah

AGENCE FRANCE-PRESSE

Washington — Les espoirs d'une relance rapide du processus de paix après vingt mois d'Intifada se sont estompés après la rencontre hier entre le président américain George W. Bush et le premier ministre israélien Ariel Sharon, malgré l'annonce d'un remaniement gouvernemental palestinien.

M. Bush a exprimé de vives réserves sur ce remaniement et il a estimé que les conditions n'étaient pas mûres pour une conférence régionale sur le Proche-Orient envisagée pour cet été par Washington, à l'issue de sa rencontre avec M. Sharon à la Maison-Blanche.

«Personne n'a confiance dans le gouvernement palestinien naissant. La première condition indispensable c'est que les institutions [palestiniennes] redonnent confiance au peuple palestinien et convainquent les Israéliens qu'ils peuvent le considérer comme un partenaire pour des négociations», a déclaré le président américain devant la presse.

M. Arafat a ramené dimanche son gouvernement de 32 à 21 ministres, et a nommé cinq nouvelles personnalités.

«Il me semble que les conditions ne sont pas encore prêtes pour un sommet ministériel œuvrant aux

conditions nécessaires à la paix», a affirmé M. Bush.

Les États-Unis, les pays arabes modérés et les Européens s'étaient ralliés à cette idée de conférence régionale ministérielle à laquelle participeraient aussi la Russie, l'Union européenne et l'ONU. Mais ni la date ni le lieu ni même les objectifs précis n'en ont encore été fixés.

«Nous allons continuer à travailler ensemble ainsi qu'avec quelques-uns des dirigeants arabes pour lutter contre le terrorisme et empêcher une minorité [d'extrémistes] de dicter leur volonté à la majorité des habitants de la région», a déclaré M. Bush.

L'État palestinien

Samedi le président américain, soumis aux pressions contradictoires de ses interlocuteurs arabes et israéliens, avait déjà jugé prématuré le calendrier proposé par le président égyptien Hosni Moubarak sur la création d'un État palestinien en 2003 avec des frontières provisoires.

M. Moubarak estimait pareille initiative indispensable pour rendre confiance aux Palestiniens et les encourager à renoncer définitivement à la violence.

Le président américain a une fois de plus réaffirmé le droit d'Israël à se défendre contre le terro-

risme et la violence.

«Évidemment nous voulons parvenir à la paix au Proche-Orient, mais pour cela il nous faut d'abord avoir la sécurité, ce qui passe par l'arrêt total du terrorisme et des incitations à la violence», a de son côté déclaré M. Sharon, durant cette brève conférence de presse dans le bureau ovale de la Maison-Blanche.

Quelques heures avant la rencontre, le gouvernement israélien avait manifesté son intransigence à l'égard de Yasser Arafat en lançant un nouveau raid contre son quartier général de Ramallah.

M. Sharon a aussi rappelé devant M. Bush que M. Arafat n'était plus à ses yeux un interlocuteur valable.

Pour sa part, M. Bush a affirmé «paser du côté de M. Arafat qui n'a pas su être un dirigeant à la hauteur des espoirs et de la confiance du peuple palestinien».

Il a cependant réitéré la nécessité de progresser vers la création d'un État palestinien vivant «côte à côte» avec Israël.

Le porte-parole de M. Sharon, Ranan Gissin, a pour sa part déclaré à l'AFP que le remaniement du cabinet palestinien n'avait «aucune importance si la violence continue et ne transforme pas, de toutes façons, Yasser Arafat en partenaire pour la paix».

AFGHANISTAN

Washington semble avoir écarté le roi

AGENCE FRANCE-PRESSE

Kaboul — L'ancien roi d'Afghanistan Mohammad Zaher Shah a renoncé, sous la pression des États-Unis, au poste de chef de l'Etat que de nombreux délégués de la Loya Jirga souhaitaient lui confier, selon son beau-frère Homayoun Assefy Shah.

«Il y a eu une forte pression et une ingérence des Américains, dénonce cet ancien conseiller du roi. C'est un coup d'Etat contre la volonté populaire et ça aura des conséquences graves.» «Près de mille personnes étaient prêtes à voter pour le roi», affirme Homayoun Assefy, qui sera un des 1551 délégués lors de la Loya Jirga.

L'ancien roi s'est mis en retrait et a apporté son soutien à Hamid Karzaï, l'actuel chef du gouvernement intérimaire qui est le mieux placé pour prendre la tête du gouvernement de transition.

L'émisaire américain Zalmay Khalilzad a convoqué une conférence de presse hier après-midi pour dire que Zaher Shah n'était pas candidat, qu'il soutenait la candidature d'Hamid Karzaï et qu'il allait annoncer publiquement, provoquant l'incompréhension de nombreux observateurs sur les intentions américaines.

«Les États-Unis ne s'arrogent pas le droit d'imposer leurs décisions aux Afghans», s'est défendu M. Khalilzad.

«Khalilzad a choqué beaucoup d'Afghans, les Afghans aiment bien les Américains», poursuit Assefy, consterné par l'attitude américaine. La décision du roi est «en contradiction avec ce qu'il proclamait dimanche, comme quoi il était prêt à assumer n'importe quelle responsabilité qui lui serait offerte par la Loya Jirga», selon la même source. Selon lui, les partisans du roi manifesteront leur mécontentement lors de l'ouverture de la Loya Jirga, prévue aujourd'hui, soit en boycottant la Loya Jirga, soit en présentant un candidat contre Karzaï.

EN BREF

Sida et religion

Nairobi (AFP) — Les Nations unies ont appelé hier à Nairobi les responsables africains des différentes religions, dont l'attitude à l'égard de la sexualité et des préservatifs est souvent critiquée, à rejoindre l'Afrique et le monde dans la lutte contre la pandémie du sida. «Il est temps, il est grand temps pour que vous, les responsables religieux, vous réunissiez vos forces, vos fidèles, que vous marquez votre engagement pour sortir le continent du gouffre impitoyable de la misère», a indiqué Stephen Lewis, l'envoyé spécial du secrétaire général de l'ONU pour le sida en Afrique. Il a lancé cet appel à l'ouverture d'une réunion œcuménique rassemblant quelque 120 responsables religieux et consacrée aux conséquences du sida sur les enfants. Organisée par la Conférence mondiale pour la religion et la paix (WCRP), elle s'achèvera demain.

Des trous dans la culture helvète

Berne (AFP) — L'illettrisme concerne plus d'un tiers des autochtones et quatre cinquièmes des immigrés en Suisse, selon un rapport publié hier par le Centre suisse de coordination pour la recherche en éducation (CSRE). Ces personnes «sont dites illettrées car maîtrisant mal la lecture et l'écriture à l'issue d'une scolarité obligatoire de neuf ans», a expliqué Stéphanie Vanhooydonck, l'une des coauteurs du rapport. Les dernières études de l'OCDE montrent pour leur part que 9 % de la population autochtone suisse et 63 % des immigrés peuvent au mieux déchiffrer des phrases et inscrire des mots sur une fiche. En outre, le rapport suisse ajoute que 31 % des Suisses et 20 % des immigrés étaient à peine capables de comprendre le contenu d'un article court et simple ou une fiche de paie.

É D I T O R I A L

L'intégrité
avant tout

Les partis d'opposition aux Communes réitèrent leur demande d'une enquête publique sur la gestion par le ministère des Travaux publics du programme des commandites. Les révélations continuant de s'accumuler, un examen indépendant de ce dossier apparaît désormais indispensable.

Les partis politiques et les groupes de pression ont souvent comme premier réflexe, lorsqu'une ombre de scandale commence à planer sur un gouvernement, de réclamer une enquête publique. Le procédé est bien connu et on en abuse volontiers. Force est de constater que le scandale des commandites est toutefois d'une ampleur telle que ce ne sont pas les enquêtes policières de la GRC faites à la pièce qui permettront de connaître l'ensemble des faits et de partager les responsabilités.

L'opposition aux Communes, tous partis confondus, soutient que le gouvernement Chrétien a mis en place un système pour favoriser les amis du régime. L'accusation est grave, mais elle s'appuie sur des faits dont la liste ne cesse de s'allonger, le dernier étant le versement d'une subvention de 330 000 \$ pour un événement qui n'a jamais eu lieu. Dans ce contexte, il est troublant d'apprendre qu'une vérification interne avait fait état dès l'an dernier d'une gestion laxiste du programme de commandites, mais que le premier ministre Jean Chrétien en avait accueilli les conclusions avec insouciance.

Il y a des évidences qu'on ne peut nier *ad infinitum*. Ainsi, à la suite de la publication du rapport de la Vérificatrice générale, Sheila Fraser, sur les rapports de recherche perdus de Groupaction, le premier ministre a daigné se sortir la tête du sable. Ralph Goodale, le nouveau ministre des Travaux publics, a entrepris une révision de l'ensemble du programme des commandites pour identifier des dossiers suspects qu'il transmette à la GRC. La méthode n'est pas du tout convaincante.

Comment croire, en effet, que la révision interne commandée par le ministre sera faite de façon exhaustive? Le ministre et son personnel sont par définition en conflit d'intérêts puisqu'ils ont à juger le travail de collègues dont on pourra vouloir cacher ou atténuer la responsabilité. Cet exercice n'a pas le caractère indépendant qu'il le rendrait crédible. Ce n'est certainement pas sans raisons que les révélations touchant le programme de commandites continuent de se faire par le canal des médias d'information.

Quant à la GRC, sa marge de manœuvre est par définition limitée. Limitée tout d'abord aux dossiers que le ministre lui soumet et qu'il se garde bien d'énumérer publiquement. Ce n'est pas elle qui pourra nous présenter une vue d'ensemble de la gestion du programme de commandites et nous dire si l'on est face à un système mis en place par on ne sait trop qui. Limitée ensuite quant à ses moyens d'enquête. Osera-t-elle, si cela s'avère nécessaire, s'approcher du pouvoir politique autrement que sur la pointe des pieds?

La stratégie adoptée par le gouvernement Chrétien est défensive. Le rôle de Ralph Goodale est de jouer les Monsieur Net tout en tentant de limiter les dégâts. Son jeu est d'en dire le moins possible sous prétexte qu'il y a une enquête policière en cours. Le but est évidemment d'éviter que la responsabilité de ce scandale ne retombe sur le gouvernement. L'intérêt public est tout autre. Il faut savoir s'il y a eu malversation et, le cas échéant, trouver les coupables. Cela, seule une enquête indépendante le permettra.

Le premier ministre Chrétien continuera de résister à l'idée d'une enquête publique de crainte de voir son gouvernement être éclaboussé plus qu'il ne l'est déjà. Pourtant, c'est la seule façon qui lui reste de montrer qu'il place l'intégrité au-dessus de tout. N'est-ce pas ce qui devrait compter?

Les bibliothèques,
une priorité

La ruée des Montréalais vers la bibliothèque de Westmount, au lendemain de la fusion, a démontré de manière concrète que certains établissements étaient mieux pourvus que d'autres, honteusement laissés à l'abandon depuis des décennies. Se pourrait-il que le dossier des bibliothèques reçoive enfin l'attention qu'il mérite? De belles paroles ont été entendues au Sommet de Montréal. Les participants ont insisté sur l'atout culturel de leur ville et il est indéniable qu'au cours des dernières années, de spectaculaires réalisations culturelles ont vu le jour. Mais, pendant ce temps, loin de la rumeur, un grand nombre de bibliothèques publiques se dégradaient dans une inexcusable indifférence. Les élus reconnaissent aujourd'hui qu'il faut rattraper le temps perdu. Mais, pour ce faire, ils devront surmonter plusieurs défis.

Compte tenu de la grande disparité dans la qualité des services de bibliothèque, il sera nécessaire d'investir davantage dans certains quartiers pour permettre aux établissements les plus démunis de relever la tête. Mais ce redressement ne doit pas se faire aux dépens des établissements situés dans les ex-municipalités qui ont accordé au fil des ans une grande attention à leurs bibliothèques, aujourd'hui considérées comme des joyaux à préserver. Il reste qu'il faudra consentir à une certaine forme de partage, cela est certain.

N'oublions pas qu'en tant que «service de proximité», les bibliothèques relèvent des arrondissements. La Ville sera donc en quelque sorte condamnée à rechercher un consensus. Et c'est heureux.

Par ailleurs, un coup d'œil aux options retenues dans les autres villes canadiennes (et plusieurs villes américaines) nous apprend que l'intégration de l'ensemble du réseau est en réalité incontournable, tout en permettant une autonomie locale. Des économies considérables peuvent être réalisées en regroupant certains services (achats, confection des catalogues, etc.). Et surtout, l'usager a tout à gagner à pouvoir circuler d'une bibliothèque à l'autre en vérifiant sur Internet quel établissement possède le livre qu'il recherche. Cette intégration s'impose d'autant plus que la Grande Bibliothèque du Québec sera elle aussi en mesure d'offrir des services uniques.

La conseillère municipale Helen Fotopoulos estime qu'il faudra injecter entre 150 et 200 millions de dollars pour «revitaliser» le réseau. Des études plus poussées seront effectuées au cours des prochains mois mais, déjà, il apparaît clair que Québec devra donner un coup de main pour mener à bien cette grande entreprise. À certains endroits, il faudra se résoudre à des agrandissements. Mais il faudra bien davantage que des projets immobiliers. Les collections devront être enrichies et, aspect fondamental, il faudra embaucher du personnel pour guider les usagers.

L'accès au livre est fondamental et Montréal ne peut se permettre de négliger plus longtemps le dossier des bibliothèques publiques. La Ville doit se donner un plan de développement des bibliothèques de quartier et en faire une priorité pour les prochaines années.

LE DEVOIR

FONDÉ PAR HENRI BOURASSA

LE 10 JANVIER 1910

FAIS CE QUE DOIS

Directeur BERNARD DESCÔTEAUX
Rédacteur en chef JEAN-ROBERT SANSFAÇON
Vice-présidente finances et administration CATHERINE LABERGE
Directeur de l'information MICHEL VENNE
Directeurs adjoints de l'information PIERRE BEAULIEU,
MARIE-ANDRÉE LAMONTAGNE, LOUIS LAPIERRE
Directeur artistique CHRISTIAN TIFFET
Directeur, ventes publicitaires NICOLE CALESTAGNE

PORTE-A-PORTE DANS JOLIETTE...



L E T T R E S

Pourquoi je voterai PQ,
ou la pire raison
de voter ADQ

La lecture du texte «Pourquoi je voterai ADQ (et non PQ)», d'Alexis Cossette-Trudel (*Le Devoir*, 4 juin), illustre de façon éclatante dans quelle imposture on est en train de fourvoyer les électeurs québécois: présenter l'ADQ comme une «bouffée d'air frais» est en effet un contresens, fruit d'une intrigante confusion intellectuelle. À la décharge de M. Cossette-Trudel, auteur de cette formule malheureuse, signalons que, selon son propre aveu, il ne vote pas ADQ sur la base de son programme; on me permettra d'en déduire qu'il ne l'a pas lu. Je me propose donc de l'instruire à ce sujet.

On cherche en vain un rapport, même vague, entre une bouffée d'air frais et le programme adéquat en matière d'éducation. Ce n'est rien de moins que le démantèlement du système public qui est proposé, à travers la régionalisation des responsabilités du ministère de l'Éducation et les «bons d'études» aux parents, laquelle mesure est une incitation grossièrement maquillée à opter, moyennant

quelques milliers de dollars de plus, pour l'école privée. Ce «bon» camoufle mal ses origines de parvenu de banlieue, taillé sur mesure qu'il est pour les indolents d'ortoirs de la couronne métropolitaine. Quelle pertinence aurait-il, d'ailleurs, dans la pauvreté d'Hochelaga-Maisonneuve ou l'isolement des villages de mon Abitibi natal?

En ce qui a trait à la santé, ce n'est pas de bouffée d'air qu'il est question dans les desseins adéquatistes, mais plutôt d'asphyxie. Outre l'immoralité de permettre aux riches d'être soignés avant les pauvres, appelons un chat un chat, j'attends qu'on m'explique, dans le contexte d'un réseau de la santé où les médecins et les infirmières font défaut, comment l'ADQ va gérer ce problème. On imagine enfin sans peine la ruée chez les assureurs, qui seraient, en fin de compte, les seuls bénéficiaires de cette calamiteuse entreprise d'appauvrissement collectif.

Le reste du programme Dumont est à l'avant: baisse d'impôt (on peine déjà à financer les services), la hache dans la fonction publique (tous à Walkerton!), déréglementation aveugle (remplaçons tout de suite les viaducs par des intersections, avant qu'ils ne s'écroulent). Recette classique, éculée, du populisme;

aux problèmes complexes, des solutions simples, et surtout simplistes! Une bouffée d'air frais, M. Cossette-Trudel? Vous voulez nous ramener dans les années cinquante!

Ne confondons pas ce miasme fétide, exhalé par des disciples retardataires de Mike Harris et de Ralph Klein, avec une bouffée d'air frais. Pour ma part, je me félicite plus que jamais d'avoir adhéré cet hiver au Parti québécois. Enrôlé pour combattre les libéraux et leur politique du «p'tit Québec-p'tit pain», la lutte se fera finalement contre les adéquatistes. À compter de ce jour, je m'emploierai donc à dénoncer cette mascarade ridicule qui consiste à faire passer cette vieille chupie de droite populiste, décrépite et réactionnaire, fardée d'un jeune chic et peinturlurée par les sondages, pour une jeune et fraîche vierge politique.

En terminant, M. Cossette-Trudel, cessez d'usurper le titre de porte-parole de notre génération. Sans le revendiquer pour moi-même, je puis sans crainte affirmer que les jeunes, hormis quelques rares et curieuses exceptions, ne pensent pas, à l'instar de vos collègues, «qu'on est trop social-démocrate au Québec».

Yves Cloutier
Montréal, 5 juin 2002

LIBRE OPINION

Paul Martin, superstar de l'illusion

YVAN LOUBIER

Député de Saint-Hyacinthe—Bagot
et porte-parole du Bloc québécois
en matière de finances et d'institutions
financières internationales

Depuis son départ, les éloges pleuvent sur Paul Martin, qui ne mérite pas nécessairement ce concert de louanges. À notre avis, il est loin d'être le génie des affaires publiques que d'aucuns prétendent et un politicien plus ouvert aux besoins et réalités du Québec.

N'importe quel ministre des Finances qui aurait bénéficié de la même conjoncture, depuis 1993, c'est-à-dire de neuf années consécutives de croissance économique, aurait été à même d'accomplir les réalisations qu'on attribue à Paul Martin. Bien sûr, les résultats sont là et les marchés financiers s'arrêtent à ceux-ci. Mais il est de notre devoir d'aller au-delà et de juger M. Martin au mérite.

Un chroniqueur financier a eu raison d'écrire, dans un article récent, que la table avait déjà été mise par son prédécesseur conservateur, Michael Wilson, pour réaliser avec succès la lutte contre le déficit. Deux surtaxes sur les revenus des particuliers et l'absence d'indexation des tables d'impôts, entre autres, ont permis l'entrée de recettes très importantes dans les goussets fédéraux.

Par ailleurs, ce ne sont pas les talents de gestionnaire de Paul Martin qui ont permis l'assainissement des finances publiques mais bien les compressions sauvages qu'il a décrétées au transfert social canadien versé aux provinces pour financer la santé, l'éducation postsecondaire et l'aide sociale. De 1995 jusqu'à son départ, Paul Martin aura enlevé au gouvernement du Québec et aux provinces canadiennes plus de 24 milliards de dollars dont le tiers, soit 8,4 milliards, a été absorbé par le gouvernement du Québec. S'il y a des éloges à faire, ce ne sont pas à Paul Martin qu'on doit les faire mais à Bernard Landry et à sa suite, Pauline Marois, qui ont dû composer comme ministres des Finances du Québec avec ces gestes déstabilisateurs faits par le député de Lasalle-Emard.

Facile de résorber le déficit lorsqu'on procède à un vol qualifié du surplus de la caisse d'assurance-emploi de près de 46 milliards de dollars en quelques années. Je le redis, Paul Martin n'a rien à voir avec le succès de la gestion

des finances publiques. Ce sont les employeurs et les employés qui ont servi de vache à lait aux coffres fédéraux, tandis que les chômeurs ont servi de pâture puisqu'ils ne sont plus que 40 % des demandeurs à pouvoir bénéficier de l'assurance-emploi alors que tous les travailleurs, sans exception, paient des cotisations: encore une gracieuseté de Paul Martin.

Quant aux faibles taux d'intérêt canadiens, qu'on attribue à Paul Martin, il n'a pas eu grand-chose à voir là-dedans. Ils ont été bien plus la conséquence prévisible de l'évolution des taux d'intérêt américains.

Le vrai portrait des finances

Toutes ces mesures, qui font partie de l'héritage de l'ex-ministre des Finances, ont été élaborées, année après année, avec un manque total de transparence quant au vrai portrait des finances publiques. Les erreurs d'estimation de l'ancien ministre, par rapport aux surplus annuels, ont varié de 173 % à plus de 500 % depuis 1997, année où sont apparus les premiers surplus. Incompétence ou mensonge délibéré, les gens sont en mesure de juger.

En sous-estimant systématiquement les surplus depuis 1997, il a soustrait à tout débat public pas moins de 66 milliards de dollars. Cette considération est importante puisque, lorsque nous avons questionné à plusieurs reprises l'ex-ministre des Finances en Chambre et que nous avons exigé plus de fonds fédéraux pour la santé, pour les congés parentaux, pour l'éducation et pour la lutte contre la pauvreté, il prétendait invariablement de faibles marges budgétaires à sa disposition. Mais celles-ci étaient basées sur des chiffres farfelus, les siens.

En annonçant systématiquement, à la fin de chaque exercice financier, des surplus aussi spectaculaires qu'*«imprévisibles»*, il entretenait davantage sa popularité personnelle. Il entretenait le mythe autour de son propre personnage en vue de la course au leadership du Parti libéral. Une superstar des finances était née, mais avec beaucoup de cadavres dans le placard. C'est ainsi auréolé de cette réputation quelque peu surfaite qu'il a quitté ses fonctions, la semaine dernière, selon un scénario digne de Shakespeare.

Paul Martin a forcé le Québec à absorber plus du tiers des coupures au transfert social canadien, soit huit milliards de dollars depuis 1995. Il s'est montré tout à fait hermétique aux

demandes du gouvernement Landry et surtout des récentes demandes de Pauline Marois dans le dossier du déséquilibre fiscal. Il a même envoyé patir son allié, Jean Charest, dans ce dossier. Avec un ami comme celui-là, le Québec n'a pas besoin d'ennemis!

De tout temps, Paul Martin a voté contre le Québec, comme ce fut le cas dans les dossiers des Bourses du millénaires, des jeunes contrevenants et d'autres comme le vol légalisé du surplus à la caisse d'assurance-emploi.

Il n'a pas levé le petit doigt pour sauver GM à Sainte-Thérèse, ni le chantier maritime de Lévis, mais a déposé avec allégresse le projet de loi C-28 qui pourrait bénéficier à son entreprise de transport maritime international.

Paul Martin a opposé un refus systématique à toute forme de compensation au Québec pour l'harmonisation de la TPS et de la TVQ, une compensation qui aurait dû s'établir à deux milliards, alors qu'il a offert 900 millions pour cette même harmonisation à trois provinces maritimes.

Pour l'ouverture envers le Québec, on devra repasser. Du reste, on ne connaît pas les opinions de M. Martin sur une foule de sujets. D'ailleurs, il est étonnant que, lors de son règne de neuf ans comme ministre des Finances, jamais on n'a pu consulter ses discours ou encore ses communiqués personnels sur son site Internet, contrairement à la pratique de tous ses collègues ministres ou simples députés.

Paul Martin a toujours refusé les débats publics, et ce, depuis 1997. Durant la campagne électorale de l'automne 2000, il a refusé toutes les invitations que je lui ai faites, de même que les médias, de débattre des politiques fiscales et financières du gouvernement fédéral, de la transparence dans la gestion des fonds publics et d'autres questions d'intérêt public. Au lieu de répondre à cette invitation, il a détalé comme un lièvre, il s'est terré comme un renard dans le confort tranquille des entrevues et des discours devant des partisans.

Maintenant qu'il n'est plus lié par la solidarité ministérielle et qu'il a donc toute liberté d'exprimer ses opinions sur des sujets fondamentaux, tels le déséquilibre fiscal, la place du Québec, la corruption qui afflige le gouvernement fédéral, la politique extérieure, l'aide internationale et autres, connaissons-nous enfin la vraie nature de cet homme?

IDÉES

Popularité montante de l'Action démocratique

Lettre à la génération de l'individualisme

*Nous en avons «not' voyage»
et nous voulons garder notre droit de le crier très haut*

«Mais c'est devenu
le «sauve-qui-peut»,
le chacun pour soi...»
— Sylvain Lelièvre

SUZANNE
ET PIERRE-ANDRÉ
JULIEN

Sainte-Angèle-de-Laval

Rita Dionne-Marsolais rappelait que la génération actuelle est nettement plus individualiste et égoïste que la précédente et, peut-on ajouter, cette dernière l'était moins que celle d'avant la grande crise de 1930 et plus que les grands mouvements de solidarité faisant suite à cette crise. Mais, au lieu de discuter pour savoir si cette analyse tient compte de toutes les variables ou s'il faut nuancer son ampleur, Karine Blondin, présidente de Force Jeunesse, entre autres, monte sur ses grands chevaux et se rabat sur la même vieille rengaine que la génération précédente a accaparé tous les *jobs* en ne laissant plus rien aux jeunes.

Encore une fois, la connerie puritaine anglo-saxonne de la rectitude politique frappe: on ne peut plus rien dire qui puisse heurter quelque peu les susceptibilités de groupes comme les jeunes, les vieux, les Israéliens ou les Noirs, sauf lorsque ce sont eux-mêmes qui font de l'humour comme Mordecai Richler nous l'a appris. Mais plusieurs d'entre nous en ont marre de cette censure qui finit par rendre bête.

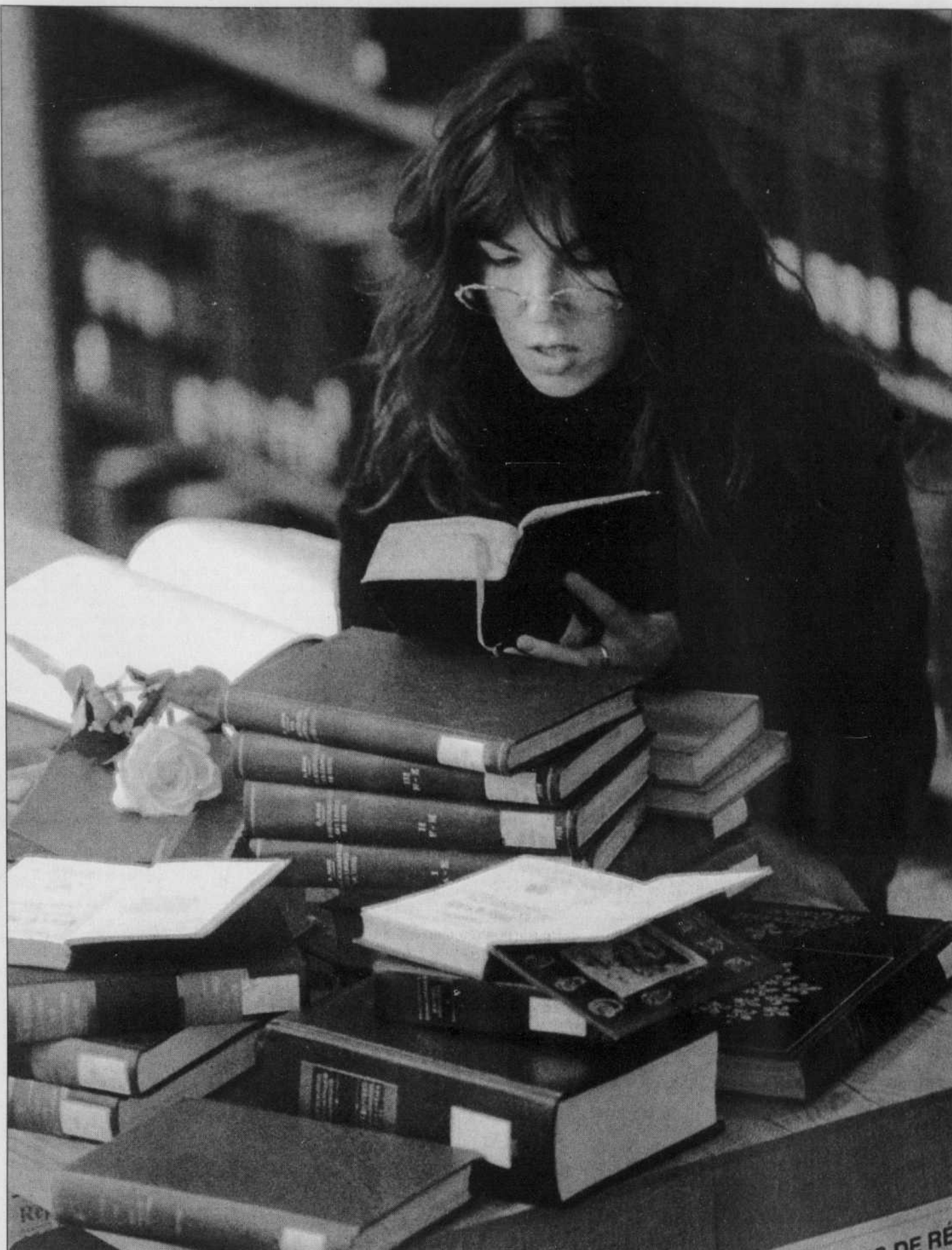
Rita Dionne-Marsolais ne faisait que répéter ce qu'un grand nombre de sociologues disent depuis longtemps, autant au Québec, par exemple avec Jacques Grand-Maison, qu'à l'étranger, par exemple avec Pierre Bourdieu en France ou Eric Fromm aux États-Unis. Cette tendance vers le repli, le chacun pour soi, comme le chantait Sylvain Lelièvre, a été soutenue et accélérée avec les politiques néo-libérales à la Reagan et à la Thatcher défendues maintenant notamment par Mario Dumont.

Plus de collectivité

Notre génération des plus de 50 ans a été bâtie sur plus de collectivité, peut-être parce que nous n'avions pas le choix. Ainsi, quand les copains partaient en vacances, nous gardions leurs enfants qui venaient s'ajouter aux cinq nôtres sans plus de problèmes: quand il y avait des patates et du bœuf haché à trois livres pour une piasse pour sept, il y en avait aussi pour neuf ou dix. Et quand nous voulions agrandir une pièce de la maison ou bâtir un hangar, nous faisions une corvée avec les amis et la journée se terminait par un gros party au spaghetti arrosé à la cuvée des Patriotes (à 2,50 \$ la bouteille) et avec la musique d'Elvis et de Charlebois, première version.

Il est vrai que nous avons été élevés à la dure. Au collège ou à l'université, il fallait aussi travailler à l'extérieur quelques soirs et les fins de semaine comme barman ou comme livreur, et toujours l'été comme camionneur ou dans les chantiers. À la fin de l'été, il y avait le ramassage des carottes et des oignons pour la cave et des framboises et des fraises des champs pour les confitures. Puis nous reprenions nos bicyclettes pour aller à l'école trois ou quatre milles plus loin, ne l'abandonnant qu'à l'hiver pour l'autobus. À ce moment, il fallait pelletter l'entrée de la cour et le patinoire du quartier.

Il ne fallait pas être malade souvent, car les salaires des parents ne suffisaient pas. Il est vrai que le petit épicière du coin faisait crédit et il y avait toujours un voisin pour dépanner. Il n'y avait pas de listes d'attente à l'hôpital car le plus grand nombre utilisait les remèdes de nos grand-mères, la mouche de moutarde, les ventouses, la couenne de lard, la gomme de sapin, particulièrement efficaces par ailleurs et qui n'entraînaient pas d'effets secondaires atténués par d'autres médicaments avec d'autres effets secondaires. Il y avait même l'entraide pour prendre en charge le



Le seul reproche que les jeunes peuvent nous faire est que cette croissance nous a donné la possibilité de les sur-gâter. Cela a créé la génération d'étudiants avec chacun son petit logement et un système de son de 2000 \$ que nous n'avons réussi à nous payer qu'à 50 ans. Bref, cela a donné les yuppies avec rarement plus d'un enfant, symbole même de l'individualiste.

demeuré du quartier ou du village et pour donner un coup de main au plus pauvre.

A treize ans, nous enlevions les clous des planches que les plus vieux avaient récupérées pour bâtir une maison convenable pour les familles du rang des petites terres de Yamachiche vivant auparavant dans des taudis au plancher de terre battue. La plus grande partie du quartier Sainte-Marguerite de Trois-Rivières a été ainsi rebâtie par les corvées et la sueur de l'entraide. Pointe-Saint-Charles et la Smoke-Valley se sont développées aussi à coup de vieilles planches et de corvées. À la Dominion Bridge, les travailleurs arrivaient une heure plus tôt pour se faire lire les nouvelles du journal par celui qui savait lire ou pour apprendre comment revendiquer quelques améliorations à leurs conditions de travail parce que la petite infirmière leur avait dit qu'ils avaient des droits, ce qui évidemment entraînait son licenciement. Et les manifestations étaient affaires courantes, à coup de centaines de milliers de jeunes pour marcher pour tout et pour rien, par solidarité.

Multiplication des programmes

Maintenant, on a les bourses au cégep et à l'université; elles permettent même à un très grand nombre d'étudiants d'arriver à l'école en auto au point que les parkings sont pleins. L'hôpital est gratuit malgré les listes d'attente causées parce

que trop l'utilisent pour la moindre grippe ou encore parce que les erreurs médicales se multiplient, notamment à cause de cet individualisme qui fait que les spécialistes refusent de voir que la maladie est un tout. Le bien-être social est presque automatique. Le chômage, malgré les compressions du fédéral ou la CSST, pourvoit aux mauvais coups. Le salaire minimum est revu régulièrement. Tous ces gains pour lesquels nous nous sommes battus n'existaient pas dans «notre temps».

Mais cela ne suffit plus pour votre génération. Par exemple, la plus grande stupidité de la dernière élection est qu'on ait reproché au gouvernement de ne pas créer assez de place à 5 \$ dans les garderies alors que c'était un nouveau programme qui demandait du temps pour se généraliser. On a même fait le reproche qu'il ne fallait pas réduire les allocations familiales compensées par ces garderies.

Cette multiplication de programmes de toute sorte a été rendue possible parce que l'économie a commencé à s'emballer grâce à une économie dirigée répondant à l'échec de l'économie libérale des années 1920. Cette nouvelle économie a favorisé ce que Jean Fourastié a appelé les Trente Glorieuses, faisant en sorte que la

croissance réelle a augmenté en moyenne d'environ 5 % par année entre 1945 et 1975. Cette croissance a fait quadrupler la richesse. Par exemple, quelqu'un qui gagnait 3000 \$ (en dollars d'époque) en 1945 en gagnait 30 000 \$ trente ans plus tard en incluant l'inflation. Cette croissance fantastique a permis, il est vrai, non pas d'accaparer mais de créer nos *jobs* que les jeunes nous reprochent de conserver.

Ainsi, Jacques Parizeau a été en 1960 le premier économiste, et Claude Morin, le premier politologue engagé au gouvernement du Québec; alors qu'on trouve des milliers d'économistes et de politologues actuellement pour mettre en place et gérer tous ces programmes dont profitent maintenant systématiquement les jeunes.

Le seul reproche que ces derniers peuvent nous faire est que cette croissance nous a donné la possibilité de les sur-gâter tant sur le plan collectif, comme on vient de le voir, que sur le plan individuel. Finie la pelle en hiver, finie la tondeuse à main, finies les corvées pour rentrer le bois de chauffage, finis les vêtements découpés dans les vieilles fringues des parents ou du grand frère... Il faut dire que nous étions heureux du peu que nous avions. Mais cela a créé la génération

d'étudiants avec chacun son petit logement et un système de son de 2000 \$ que nous n'avons réussi à nous payer qu'à 50 ans. Bref, cela a donné les yuppies avec rarement plus d'un enfant, symbole même de l'individualiste.

La fin des Trente Glorieuses

Mais, les Trente Glorieuses sont finies depuis longtemps en dépit des nouvelles technologies de l'information et de la production. La croissance économique croît en moyenne d'un maigre 2,5 % depuis 25 ans. À ce rythme, un doublement du revenu demande 45 ans plutôt que 15. Comme les programmes gouvernementaux continuent tant pour les jeunes que pour les vieux, l'impôt s'alourdit, l'endettement augmente et l'État providence atteint ses limites.

Et, pendant ce temps, on se suicide de plus en plus. À ce propos, le grand sociologue Emile Durkheim expliquait déjà en 1926 que le suicide s'explique avant tout par «la désintégration sociale» causée par le chacun pour soi.

Un bon exemple des comportements individualistes peut être vu avec la crise récente du verglas à Montréal. Ainsi, la télévision nous a montré tous ces jeunes qui n'avaient pas la décence d'apporter leur brosse à dents et refusaient de laver les toilettes dans les refuges que les municipalités avaient dû rapidement réquisition-

ner. Alors que les plus vieux n'avaient aucun problème pour partager le logement qui avait du chauffage d'appoint et acceptaient de se laver «à la mitaine» à l'eau froide avec plein de souvenirs de leur enfance.

Il est vrai que trop de journalistes ont pris plaisir à monter en épingle ces jérémiades alors que moins de 3 % de la population touchée a eu recours à l'aide publique. Même les Saguenéens qui ont connu une vraie catastrophe avec la crue des eaux (à l'encontre de Montréal où aucune maison n'a été détruite) ont rapidement rebâti leur maison, quelquefois sur les lieux mêmes où était passé le torrent.

Avant été ainsi tellement gâtée, votre génération veut le beurre et l'argent du beurre et Mario Dumont leur promet de réaliser cette quadrature du cercle: plus à l'entreprise privée, moins de taxes pour les plus riches avec l'impôt proportionnel, des bons pour choisir la meilleure école pour ces derniers, un système de santé ouvert à deux vitesses, et surtout moins de gouvernement pour moins de programmes pour les plus démunis.

Contre le néo-libéralisme

Mario Dumont ressemble étrangement à Duplessis que notre génération a finalement renversé. Duplessis, à sa première victoire en 1939, était un jeune avocat à la parole facile qui portait beau et qui promettait tout et rien. Il chantait même son petit air nationaliste pour demander au fédéral de nous redonner «notre butin». Effectivement il tentait toute cette partie de la jeunesse aux revenus qui s'amélioraient de plus en plus vite après la grande crise. On a vu ce que cela a donné.

Il est vrai aussi qu'à côté de cette classe montante de yuppies, il y a heureusement de plus en plus de jeunes qui remettent en question cet individualisme. Lorsqu'on creuse quelque peu les manifestations contre la mondialisation, on s'aperçoit rapidement que le terme est mal choisi. C'est avant tout contre le néo-libéralisme à la Bush, à la Chirac et à la Chrétien et ainsi contre cet individualisme destructeur qu'ils en ont. La mondialisation existe depuis des centaines d'années.

Le grand historien Fernand Braudel a montré que les échanges entre des régions aussi éloignées que la Sibérie, l'Inde ou l'Afrique du Sud commençaient systématiquement dès le XV^e siècle par l'intermédiaire des grandes foires européennes et africaines, pour le plus grand bien des populations. La découverte de l'Amérique s'explique avant tout par ce désir d'étendre encore plus ces échanges internationaux.

Mais aujourd'hui, cette mondialisation est de plus en plus contrôlée par les multinationales, avant tout américaines, pour leurs seuls profits et avec toutes les manipulations possibles pour frauder les consommateurs comme on vient de le voir dans le cas d'Enron et de Boeing. Ces multinationales, en particulier sur le plan des médias et de l'information, favorisent systématiquement le consommateur individuel pour qu'il ne puisse se défendre et complètement ce comportement par des films et vidéos qui ajoutent en plus la violence individuelle systématique.

Pendant ce temps, le prix du café, premier produit d'exportation pour des dizaines de pays pauvres, a chuté de 70 % depuis 1997; les chemises et les espadrilles que nous achetons sont fabriquées par des enfants en Chine ou en Malaisie... En contrepartie, les États-Unis continuent à multiplier les mesures protectionnistes directes ou indirectes (récentement, l'acier, le bois et l'agriculture), refusent l'accord de Kyoto (avec le Canada, il est vrai), ne signent pas l'accord contre les mines antipersonnel, se retirent totalement du projet de la Cour pénale internationale, etc.

Ce néo-libéralisme qui porte ouvertement ce très fort courant individualiste que défend ouvertement l'ADQ, et qui permet ainsi aux plus riches de s'enrichir encore plus et aux plus pauvres de se contenter de rêver de la loterie, nous en avons «not' voyage» et nous voulons garder notre droit de le crier très haut.

L'ÉQUIPE DU DEVOIR

LA RÉDACTION Journalistes à l'information générale et métropolitaine: Gérald Dallaire (adjoint au directeur de l'information), François Cardinal (actualité municipale), Marie-Andrée Chouinard (éducation) Yves d'Avignon (sports); Paule des Rivières (éditorialiste), Jean Dion, Louis-Gilles Francoeur (environnement), Benoît Munger (responsable du site Internet), Josée Boileau, Brian Myles (justice et faits divers), Isabelle Paré (santé), Michel Garneau (cartooniste); Diane Précourt (pages thématiques); Martin Duclos et Christine Dumazet (lecteurs); Jacques Grenier et Jacques Nadeau (photographes); à l'information culturelle: Michel Bélair (responsable), Jean-Pierre Legault, Stéphane Baillargeon (théâtre), Paul Cauchon (médiat), Caroline Montpetit (littérature), Odile Tremblay (cinéma), Bernard Lamarche (arts visuels); à l'information économique: Gérard Bérubé (adjoint au directeur de l'information), Dominique Remy, Éric Desrosiers, Valérie Dufour, Pauline Gravel, Claude Turcotte; à l'information internationale: Claude Lévesque, Guy Taillefer, Serge Truffaut (éditorialiste); à l'information politique: Hélène Buzzetti, Manon Corneille (correspondantes parlementaires à Ottawa), Mario Cloutier et Robert Dufresne (correspondants parlementaires à Québec), Kathleen Lévesque; Marie-Hélène Alarie (secrétaire à la rédaction); Louise-Maude Rioux Soucy (commun); Manon Derome, Serge Laplante (Québec); LA PUBLICITÉ ET LE MARKETING, Jacqueline Avril, Jean de Billy, Gyslain Côté, Marlène Côté, Martin Fournier, Véronique Géraud, Anouk Hurlbut, Christiane Legault, Jacques A. Nadeau, Claire Paquet, Micheline Ruelland, (publicitaires); Laurence Thériault (directrice adjointe), Manon Blanchette, Sylvie Laporte, Martine Bérubé (secrétaire); LA PRODUCTION Christian Goulet (responsable de la production), Claudine Bédard, Michel Bernatchez, Philippe Borne, Johanne Brunet, Danielle Cantara, Richard Des Cormiers, Donald Filion, Olivier Zaida. INFORMATION, Yanick Martel (responsable). PROMOTION, DISTRIBUTION ET TIRAGE, Linda Thériault (responsable service à la clientèle, distribution et tirage), Hélène Gervais, Marie-Eve Santerre, (coordonnatrice à la promotion et à la sollicitation), Monique L'Heureux, Lise Lachapelle, Rachelle Leclerc. L'ADMINISTRATION Nicole Carmel (responsable des services comptables), Céline Furoy, Olivier Lachambre (contrôleur), Ghislaine Laflèche, Claudette Beliveau (adjointe-administrative), Claudine Chevrier, Chantal Rochon, Danielle Ross. LA FONDATION DU DEVOIR Roger Boisvert (vice-président exécutif et directeur général).

ACTUALITÉS

OTTAWA

SUITE DE LA PAGE 1

mais l'événement a été annulé quelques semaines avant la date prévue pour sa tenue. Pour son travail d'intermédiaire, la firme montréalaise Groupaction a encaissé 40 000 \$.

«Une lettre a été envoyée [à Média I.D.A. Vision, l'agence émettrice des chèques pour le programme fédéral de commandites] demandant une explication pour les dépenses et, s'il n'y parvient pas, demandant que l'argent soit retourné», a expliqué le ministre. Média I.D.A. Vision avait touché ses 3 % habituels, soit 10 000 \$.

Le ministre a indiqué qu'il tenterait de récupérer tout ce qu'il pourrait, c'est-à-dire la totalité des sommes. «Comme l'événement a été annulé, on pourrait penser que virtuellement tout l'argent pourra être récupéré à moins qu'une partie ait été dépensée légitimement selon les paramètres du contrat.»

Le ministre a indiqué qu'il tenterait de récupérer tout ce qu'il pourrait, c'est-à-dire la totalité des sommes

Même la commission de 12 % à Groupaction? «Nous étudierons cela, mais, personnellement, j'aimerais tout récupérer.»

Au moins cinq enquêtes

Ce dossier porte à cinq le nombre de cas dont le transfert aux autorités policières est confirmé. Le ministre refuse de les comptabiliser publiquement. Les quatre autres dossiers connus sont:

■ les trois rapports au coût de 1,6 million que devait rédiger

Groupaction sur les possibilités de commandites au Québec. Un de ces rapports manque à l'appel et les deux autres sont quasi identiques;

■ la commandite d'un million de dollars pour financer un documentaire sur Maurice Richard ayant transité par Via Rail. Pour avoir fait passer l'argent des coffres de l'État à ceux de sa société ferroviaire avant qu'il n'aboutisse à la maison de production de Robert-Guy Scully, la firme Lafleur Communication a touché une commission de 120 000 \$;

■ la commandite de 550 000 \$ pour produire des céderoms de dessins animés à laquelle se sont ajoutés des «frais de production» de 120 000 \$;

■ la firme Coffin Communication a facturé 116 000 \$ pour rédiger des rapports, dont un est introuvable, «post-mortem» sur l'efficacité des commandites pour lesquelles elle a servi d'intermédiaire. Ce travail aurait dû être rémunéré à même la commission de 38 000 \$ (12 %) que la firme avait touchée.

Se refaire une image

Dans sa stratégie pour combattre ceux qui voudraient mettre en doute son intégrité, c'est aujourd'hui que le premier ministre Jean Chrétien dévoilera les mesures sur l'éthique qu'il avait promises il y a deux semaines.

Les lignes directrices encadreront les «activités des ministres à des fins politiques personnelles» — on pense aux activités de collecte de fonds des aspirants leaders du Parti libéral. M. Chrétien devrait annoncer que des rapports devront être remis sur une base régulière, et que les mesures seront rétroactives jusqu'à l'entrée au cabinet de chaque ministre.

M. Chrétien clarifiera aussi les relations entre les ministres et les sociétés d'État et confirmera que des amendements seront apportés cet automne à la loi sur les lobbyistes de même que la loi électorale touchant le financement des partis politiques. Un quotidien anglophone faisait état hier matin d'un plafond qui pourrait être imposé aux dons provenant des entreprises et des syndicats.

Avec la collaboration de Manon Cornellier

LE DEVOIR

Les bureaux du *Devoir* sont situés au 2050, rue De Bleury, 9^e étage, Montréal (Québec), H3A 3M9 ☎ Place-des-Arts. Ils sont ouverts du lundi au vendredi de 8h30 à 17h. Renseignements et administration: (514) 985-3333

Le site Internet du *Devoir*: www.ledevoir.com

Comment nous joindre?

La rédaction

Au téléphone (514) 985-3333
Par télécopieur (514) 985-3360
Par courrier redaction@ledevoir.com

L'agenda culturel

Au téléphone (514) 985-3346
Par télécopieur (514) 985-3390

La publicité

Au téléphone (514) 985-3399
Par télécopieur (514) 985-3390
Extérieur de Montréal 1-800-363-0305 (sans frais)

Les avis publics et appels d'offres

Au téléphone (514) 985-3344
Par télécopieur (514) 985-3340

Les petites annonces et la publicité par regroupement

Au téléphone (514) 985-3322
Par télécopieur (514) 985-3340

Les abonnements

Au téléphone (514) 985-3355
du lundi au vendredi de 7h30 à 16h30
Par télécopieur (514) 985-5967
Par courriel abonnements@ledevoir.com
Extérieur de Montréal 1-800-463-7559 (sans frais)

Le *Devoir* peut, à l'occasion, mettre la liste d'adresses de ses abonnés à la disposition d'organisations reconnues dont la cause, les produits ou les services peuvent intéresser ses lecteurs. Si vous ne souhaitez pas recevoir de correspondance de ces organisations, veuillez en aviser notre service à la clientèle.

Le *Devoir* est publié du lundi au samedi par Le Devoir Inc. dont le siège social est situé au 2050, rue De Bleury, 9^e étage, Montréal, (Québec), H3A 3M9. Il est imprimé par Imprimerie Québecor St-Jean, 800, boulevard Industriel/Saint-Jean sur le Richelieu, division de Imprimeries Québecor Inc., 612, rue Saint-Jacques Ouest, Montréal. L'Agence Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans *Le Devoir*. Le *Devoir* est distribué par Messageries Dynamiques, division du Groupe Québecor Inc., 900, boulevard Saint-Martin Ouest, Laval. Envoi de publication — Enregistrement n° 0858. Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec.

INTENTIONS DE VOTE AU CANADA

	Jean Chrétien	Paul Martin
PLC	41%	45%
PC	15%	14%
AC	18%	17%
NPD	9%	10%
BQ	10%	8%
Autres	8%	6%

MARTIN

SUITE DE LA PAGE 1

est, dans l'ensemble du Canada, le premier choix de 41 % des électeurs. Suivent dans l'ordre l'Alliance canadienne, avec 18 % des intentions de vote, le Parti conservateur (15 %), le Bloc (10 %), le Nouveau Parti démocratique (9 %) et les autres (8 %).

Avec Paul Martin aux commandes, le PLC fait à peine mieux, avec 45 % des intentions de vote. Tous les autres partis perdent quelques plumes, sauf le NPD qui arrache un maigre point, mais sans plus.

«La vote libéral est élevé dès le départ. Les libéraux sont dominants dans le reste du pays, avec 23 points d'avance sur l'Alliance. Il y a donc une limite aux appuis que le PLC peut aller chercher. Il n'a plus beaucoup d'espace de croissance possible», souligne M. Léger.

L'autre grande distinction au Québec est qu'à part le Bloc et le PLC, tous les partis fédéraux y sont marginaux. «Ça demeure divisé entre souverainistes et fédéralistes», dit M. Léger. «Au Québec, sur la scène provinciale, il y a une troisième force, ce qu'il n'y a pas au fédéral. Le vote est divisé en trois.»

Le Bloc, dans ce contexte, ne souffre pas beaucoup de la déconfiture du Parti québécois. Il profite plutôt de l'indignation provoquée par le sort réservé à Paul Martin, mais aussi par les scandales récents.

«Les deux partis, le Bloc et le PLC, étaient au coude à coude lors des dernières élections et le taux de satisfaction à l'endroit du gouvernement Chrétien était à la hausse. Depuis trois mois, ce sont les

firmez du Québec qui sont contestées. Ce sont les ministres du Québec qui sont mis en cause et on en voit la conséquence», ajoute le sondeur. Evoquant la montée de Mario Dumont et de l'ADQ, il souligne que, depuis un certain temps, l'assainissement des mœurs politiques et le renouvellement de la classe dirigeante sont au cœur du débat public.

Les Québécois se révèlent d'ailleurs davantage insatisfaits du gouvernement fédéral et sont plus nombreux à vouloir le départ de Jean Chrétien. Alors que 60 % d'entre eux se disaient satisfaits du gouvernement Chrétien en mars, il n'y en a plus que 44 %, trois mois plus tard, à partager cet avis. Une chute de 16 points.

Dans l'ensemble du pays, la satisfaction a chuté depuis le début des controverses entourant le programme de commandites et les allégations de conflits d'intérêts mais la baisse est moins importante qu'au Québec, le taux de satisfaction passant de 53 % en mars dernier à 41 % en début de semaine.

Quant à M. Chrétien, 69 % des Canadiens souhaitent qu'il prenne sa retraite. Là encore, les Québécois sont en tête de peloton avec 80 % d'entre eux qui lui recommandent de se retirer. Parmi les libéraux, 56 % sont de cet avis.

En contrepartie, 49 % des Canadiens et 61 % des Québécois pensent que Paul Martin serait le meilleur pour diriger le PLC. Jean Chrétien suit loin derrière (15 %) alors que Sheila Copps, John Manley et Allan Rock récoltent moins de 10 % d'appuis.

La majorité des Canadiens (55 %) désapprouvent aussi la dé-

cision de Jean Chrétien de congédier Paul Martin. Au Québec, 69 % des gens sont de cet avis. Les gens des provinces atlantiques sont plus cléments à l'endroit du premier ministre. Ils sont moins nombreux à critiquer son geste ou à demander son départ.

Concernant l'effet Martin ailleurs au pays, Jean-Marc Léger fait remarquer que, contrairement aux sondages publiés la semaine dernière et en fin de semaine, celui de sa firme a commencé trois jours après l'éviction de Paul Martin et s'est terminé une semaine après. La poussière avait commencé à retomber, ce qui se reflète dans les résultats.

Mais les méthodes employées expliquent davantage la différence. Un sondage Ekos publié en fin de semaine donnait par exemple l'impression d'un engouement pour Paul Martin. «Leur question ne portait pas sur les intentions de vote, mais sur l'importance du préjugé favorable à l'égard de Paul Martin», explique M. Léger.

Contrairement à Léger Marketing, Ekos ne demandait pas aux personnes de choisir entre tous les partis et leur chef. La firme de sondages voulait plutôt savoir si les gens pouvaient — fortement ou moyennement — songer à voter libéral advenant le fait que l'un ou l'autre des deux hommes soit chef. M. Martin obtenait alors un score de 66 % et M. Chrétien, de 43 %.

Le sondage Léger Marketing-*Le Devoir* présente, à l'échelle canadienne, une marge d'erreur maximale de plus ou moins 2,6 %, 19 fois sur 20. Pour le Québec, on parle d'une marge d'erreur maximale de 4,5 %, 19 fois sur 20.

INTENTIONS DE VOTE AU QUÉBEC

	Jean Chrétien	Paul Martin
PLC	37%	50%
BQ	37%	30%
PC	7%	5%
AC	2%	2%
NPD	6%	5%
Autres	11%	7%

ANGOISSE

SUITE DE LA PAGE 1

Et de fait, les choses sérieuses, le sans lendemain, c'est maintenant. À l'orée des troisièmes et derniers matchs de groupes, deux équipes seulement sont assurées de se rendre en huitièmes de finale (Brésil, Espagne) et cinq sont mathématiquement éliminées (Arabie Saoudite, Chine, Nigeria, Pologne, Slovaquie). Pour les 25 autres, ça passe ou ça casse au cours des quatre prochains jours, ce qui inclut aujourd'hui et même la nuit dernière puisque si mes calculs sont exacts, demain est un hier en devenir, du futur passé quoi, une nuit blanche sur carton rouge et tout ça.

Or dans ces 25, il y a de grosses pointures qui commencent à se sentir à l'étroit dans l'entonnoir de la qualification au bout duquel la lumière du train qui s'en vient pourrait bien n'être qu'un tunnel de désespoir, ainsi qu'on pourrait être porté à le dire lorsqu'on manque de sommeil. La France, évidemment, quatrième du groupe A, qui devait l'emporter par deux buts contre le Danemark à 2h30, ou souhaiter une combinaison de scores dont vous ne voulez vraiment pas entendre parler. L'Allemagne, première du groupe E mais encore instable, qui ne peut guère se permettre de laisser échapper son match contre le Cameroun à 7h30 ce matin.

D'ailleurs, si vous m'autorisez une petite parenthèse, j'avais annoncé la semaine dernière que les Camerounais allaient jouer en portant des chandails avec pas de manches, comme ils l'ont fait en Coupe d'Afrique qu'ils ont gagnée cette année, mais la FIFA le leur a interdit, de sorte qu'on a apposé aux uniformes des espèces de manches courtes noires qui ne paraissent pas trop. On raconte du reste que les Lions indomptables s'en sont trouvés légèrement indisposés puisqu'ils n'avaient jamais porté de noir auparavant.

La France donc, l'Allemagne, et la nuit prochaine (2h30) l'Argentine, troisième du groupe F dit de la Muerte et pratiquement condamnée à vaincre la Suède. Et jeudi l'Italie, deuxième du groupe G, qui pourrait bien avoir à battre le Mexique pour se faufiler. L'Italie, il faut le dire, dont la mésaventure contre la Croatie nous a rappelé la célèbre phrase de l'entraî-

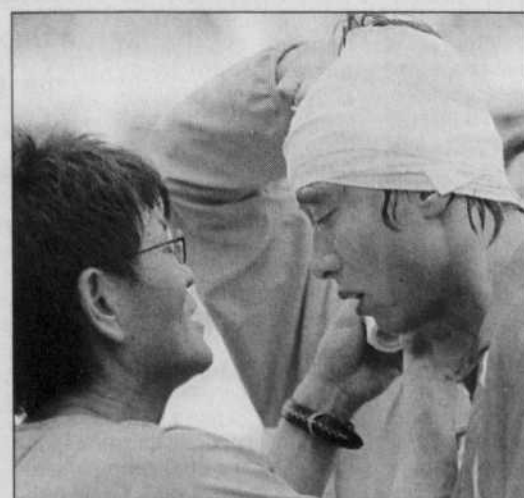
neur de boxe Joe Jacobs, «We wuz robbed», prononcée ce 21 juin 1932 après que son protégé Max Schmeling eut perdu par décision plus que douteuse des juges son combat de championnat du monde des poids lourds contre Jack Sharkey, parce que franchement, l'arbitre de touche leur a volé une bonne nuit en déclarant hors-jeu un jeu qui n'était pas une miette hors.

Vendredi enfin le Portugal, troisième du groupe D, en fait obligé d'arracher une victoire contre la Corée du Sud en Corée du Sud, point une sinécure si l'on en croit les dépêches en provenance du Matin pas si calme que ça.

Ce qui nous fait un nombre considérable d'angoisses, même en l'absence de penalty à tirer.

On se laisse brièvement là-dessus, je dois aller boire mes 30 cafés et m'entretenir avec M. Gagliano, question de savoir à quoi ressemble un peu l'ambiance au Danemark à la veille de.

jdion@ledevoir.com



Des soigneurs appliquent un bandage sur la tête de Hwang Sun-hong, de la Corée du Sud.

EN BREF

Débrayage prévu à la STL

(PC) — Les chauffeurs d'autobus de la Société de transport de Laval (STL) prévoient déclencher une grève de 24 heures le 23 juin prochain, à moins qu'une entente ne survienne d'ici là avec l'employeur. Les négociations entre les chauffeurs et la STL achoppent sur la question des augmentations de salaire pour la période s'échelonnant du 1^{er} août 2001 au 31 juillet 2003. En 1998, les chauffeurs d'autobus avaient accepté une convention collective d'une durée de cinq ans, se terminant le 31 juillet 2003. Cette entente prévoyait cependant la réouverture du contrat de travail, en 2001, pour négocier des hausses salariales. Le 2 novembre dernier, les chauffeurs d'autobus de la STL se sont prononcés à 94 % en faveur d'un mandat de grève générale illimitée à exercer au moment jugé opportun.

PEUR

SUITE DE LA PAGE 1

Il y avait là, à tout le moins, une occasion de se donner un peu de visibilité. Montrer à l'électeur des grandes villes du Québec que le gouvernement se préoccupe du mieux-être collectif.

Ce fut plutôt la discrétion totale. Le bureau du ministre délégué à l'Habitation Jacques Côté a bien, pour annoncer son plan, émis un communiqué le 3 juin dernier. Mais c'était surtout pour contrer celui du Frapru, le Front d'action populaire en réaménagement urbain, qui suit le gouvernement à la trace en matière d'habitation et qui trépignait d'impatience de commenter des mesures adoptées par le Conseil des ministres depuis un mois. Le communiqué du ministre était par ailleurs vague: pour les détails, on nous renvoyait au décret qui serait publié plus tard dans la *Gazette officielle*.

Pourtant, ce jour-là, le ministre d'État aux Affaires municipales André Boisclair, de qui relève le ministre Côté et qui est en fait le «vrai ministre de l'Habitation» comme tous le disent en coulisses (il se réserve d'ailleurs les grandes annonces du secteur), donnait une conférence de presse à Montréal, aux côtés du maire Gerald Tremblay. Pour parler des problèmes du monde ordinaire? Non, pour annoncer une aide financière à Tennis Canada!

Quelques heures plus tard, c'est plutôt le vice-président du comité exécutif de la Ville de Montréal Michel Prescott qui a eu la tâche d'annoncer les mesures, mais en les bordant de critiques si sévères que c'était à faire fuir tout chercheur de logis.

Pas la faute du gouvernement? Faux. Rien ne l'empêchait d'appeler les villes à faire preuve ouverte de compréhension. Les Offices municipaux d'habitation de Montréal, Québec et Gatineau ont l'habitude de gérer des listes d'attente invraisemblables. Le personnel est donc en mesure de prioriser des urgences au cas par cas, sans exclure a priori certains ménages — ceux qui cohabitent, par exemple, comme on l'a dit à Montréal.

Rien n'empêchait non plus les ministres Côté et Boisclair de ne pas clamer à tout vent que qui cherche, trouve, en ces temps de pénurie historique. Après tout, à l'ouverture du centre d'aide de Montréal hier, le personnel croulait sous la demande. Mais le gouvernement a si peur des abus qu'il amoindrit ainsi son propre plan d'aide, pourtant pas si bête.

C'est là un exemple: il y en a d'autres. Dans le logement encore: le gouvernement Landry annonçait en mars qu'il abolissait la pénalité de 50 \$ par mois imposée aux bénéficiaires de l'aide sociale qui partagent leur logement. Bémol: l'abolition ne surviendra qu'en janvier 2003. Était-ce donc si compliqué, coûteux, horrifiant d'agir immédiatement? Les bonnes idées de ce gouvernement doivent-elles toujours être noyées sous un excès de prudence ou de discrétion?

Le cas du ministre Jean Rochon est à cet égard éloquent. Associé à la réforme de la santé que la population n'a toujours pas digérée, il n'est peut-être pas le politicien qu'un gouvernement en quête de popularité souhaite traîner sous les projecteurs. Il assume néanmoins une position très ferme lors des audiences qui se tiennent présentement en vue de la révision de la Loi sur les normes du travail.

À chaque association patronale, il a tenu le même discours: le Québec vit une période de prospérité sans précédent, il n'est que normal que l'enrichissement collectif soit mieux partagé, ce qui passe notamment par l'amélioration des conditions de travail. C'est la prémisse du gouvernement, elle ne se discute pas. Un langage simple qui témoigne bien de ce que le sociologue Anthony Giddens, penseur de la Troisième voie, disait récemment au *Devoir*: en dépit de tous les compromis, il y a encore une différence entre la droite et la gauche en politique.

C'est cette différence qui explique que le gouvernement du Parti québécois a créé les garderies à 5 \$, qu'il a reconnu l'action communautaire autonome, qu'il a depuis cinq ans un programme complet de financement du logement communautaire — mesures qui n'ont aucun équivalent dans le reste du Canada.

Ces mesures, les groupes communautaires les souligneront, souffrent de lacunes importantes, sont insuffisantes, mal financées, etc. Ce n'est pas d'eux que viendront les félicitations, et ils ont raison car leur rôle est de constamment presser le gouvernement d'en faire plus et mieux. Tout comme il n'est pas inutile qu'un nouveau parti politique comme l'Union des forces progressistes oblige l'équipe Landry à se rendre compte du fait que toute une partie de la population ne vibre pas d'enthousiasme pour l'ADQ de Mario Dumont.

Ce n'est toutefois pas en créant un conseil consultatif et un observatoire sur la pauvreté, comme il devrait être annoncé demain, que le gouvernement redorera son image. Le Collectif pour une loi sur l'élimination de la pauvreté, qui les a proposés le premier, souligne bien que ces organes n'ont de sens que jumelés à des objectifs concrets et des mesures immédiates. La priorité est là, et ce n'est que de l'électoratisme bien placé que d'en tenir compte.

Et puis, il faudrait un autre effort: que le gouvernement s'applique à avoir l'air aussi ravi d'aider les démunis qu'il l'est de subventionner des entreprises. Ça aiderait à croire qu'il ne vit pas qu'à contrecœur les relents de gauche qui l'habitent encore.

Le Devoir est publié du lundi au samedi par Le Devoir Inc. dont le siège social est situé au 2050, rue De Bleury, 9^e étage, Montréal, (Québec), H3A 3M9. Il est imprimé par Imprimerie Québecor St-Jean, 800, boulevard Industriel/Saint-Jean sur le Richelieu, division de Imprimeries Québecor Inc., 612, rue Saint-Jacques Ouest, Montréal. L'Agence Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans *Le Devoir*. Le *Devoir* est distribué par Messageries Dynamiques, division du Groupe Québecor Inc., 900, boulevard Saint-Martin Ouest, Laval. Envoi de publication — Enregistrement n° 0858. Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec.

Restaurant Gutenberg — cuisine française qui fait bonne impression

► **CE MIDI:** Entrée + suprême de poulet mariné et grillé, jus balsamique + dessert + 16 \$

► **Repas d'affaire à organiser?** Demandez notre salon privé.

359, av. du Président-Kennedy (coin de Bleury) • ☎ Place des Arts • Tél.: 285-8686 • gutenberg@qc.airsa.com